



# Le Cerclier 2014





## GESTION MUNICIPALE

- 4 Nouveau conseil
- 5 Budget 2014
- 6 Travaux routiers
- 8 Entretien de la voirie
- 9 L' église
- 10 L'abreuvoir
- 11 Forêt communale
- 12 Travaux divers
- 14 Le cimetière
- 15 Le "Galopin"
- 16 Lavoir de Guervin
- 18 Elagage
- 19 En bref...
- 20 CCAS

## ACTUALITÉS

- 21 Vie scolaire
- 24 Des éleveurs merrillons
- 25 Marcel Poulet
- 25 L'abbé Noirot réédité
- 26 Dégradations
- 27 Commémoration du 11 novembre

## VIE ASSOCIATIVE

- 28 Sauvegarde Saint-Félix
- 29 SIVU
- 30 Reliance
- 32 Association foncière

## HISTOIRE LOCALE

- 33 Les cloches de Merry
- 40 Le centenaire 1914-1918
- 45 Taillanderie DAVOISE

## PLUS D'INFO

- 46 Etat civil
- 48 Nos artisans

Réalisation : Guy Prévost  
Conseiller infographie : Patrick Maniez  
Logo Cerclier : Marcel Poulet  
Photo de couverture : Guy Prévost  
Relecture : Anne-Marie Poulet  
Impression: Starprint, Zone tecnosud  
66000 Perpignan  
Tirage : 270 exemplaires  
N° ISSN : en cours  
Dépot légal à la parution



Travaux d'élagage



Devoir de mémoire

## INFORMATIONS MUNICIPALES PAR INTERNET

Un certain nombre d'habitants reçoit les informations municipales (compte rendu du conseil, cérémonies organisées par la mairie, délivrance des affouages...etc.) et extra-municipales (activités des associations...) par voie électronique.

Si ce n'est pas votre cas et si vous souhaitez être informé sans être obligé de consulter les panneaux d'affichage, il suffit d'en faire la demande en mairie.

Les personnes intéressées peuvent passer au secrétariat ou le contacter par téléphone (03 86 73 64 66) ou par mél à l'adresse suivante [mairie.merry@wanadoo.fr](mailto:mairie.merry@wanadoo.fr)

## Editorial

## Le mot du maire,

Comme chaque année il me revient d'écrire la préface du bulletin municipal « le Cerclier », toujours attendu avec une certaine impatience.

Une mandature s'est achevée le 23 mars 2014.

Une nouvelle commence, alors je voudrais profiter de cette page pour remercier d'abord les habitants, les Merrillons, pour la confiance qu'ils nous ont accordée et renouvelée pour certains d'entre nous.

Je veux remercier aussi « les anciens » élus, ceux qui sont partis.

Une nouvelle équipe est en place.

Les nouveaux élus ont découvert la gestion municipale avec le vote du budget communal, du compte administratif, du compte de gestion et ainsi les moyens financiers de la commune et la rigueur budgétaire.

Du fait, d'une majorité sortante réélue, nous avons pu nous mettre au travail sans perdre de temps dans la poursuite des projets qui pour certains sont déjà réalisés.

En 2015, nous verrons enfin l'exécution des travaux de restauration de l'église et du clocher, le plan de financement espéré étant enfin réalisé avec l'attribution de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) en attente depuis 2 ans.

Bien entendu d'autres projets sont envisagés et espérons qu'ils verront le jour au cours de ce mandat.

En cette année 2014, nous en sommes au 19<sup>ème</sup> « Cerclier » réalisé comme les années précédentes par Guy PREVOST premier adjoint, qui tout au long de l'année collecte les informations, réalise les photos qui illustrent ce bulletin et ainsi donne un résumé de nos actions, de la vie associative, etc...

Chaque année nous découvrons également une page d'histoire locale, rédigée par Marcel POULET, notre excellent historien local.

Au cours de ce mandat, je souhaite que nous fassions preuve d'esprit constructif, de sérénité et de respect des points de vues des uns et des autres.

Il me reste à vous présenter au nom de toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux pour l'année à venir, ainsi qu'à vos proches, malgré une conjoncture difficile.

Bonne lecture du nouveau Cerclier !

Le maire,  
Roger Charpy

# Elections municipales

## Le nouveau conseil



Martine Bouvet  
Adjointe



Roger Charpy  
Maire



Guy Prévost  
Adjoint



Emmanuel  
Poulet



Régis  
Gros



Patrick  
Régnier



Gérard  
Caglini



Francis  
Rique



Cédric  
Renard



Jean-Louis  
Beltramini



Sophie  
André

Les élections municipales se sont déroulées les 23 et 30 mars 2014 avec deux listes en présence :

■ 8 candidats de la liste « Ensemble pour Merry » du maire sortant élus au premier tour : Emmanuel Poulet, Martine Bouvet, Guy Prévost, Régis Gros, Patrick Régnier, Roger Charpy, Gérard Caglini et Francis Rique.

■ 3 candidats de la liste « Merry A... venir » élus au second tour : Cédric Renard, Jean-Louis Beltramini et Sophie André.

Pour la première fois depuis la création des conseils municipaux après la Révolution, aucun agriculteur ne représente le monde rural au conseil, ce que l'on peut regretter dans une commune à vocation essentiellement agricole.

# Le budget 2014

## Ou comment financer plus avec de moins en moins de moyens...

AVIS D'IMPOSITION  
TAXE D'HABITATION  
votée et perçue par la commune  
et divers organismes



**D**iminution des dotations de l'état, maîtrise des dépenses et maintien des taux d'imposition caractérisent ce budget.

### Des recettes en baisse.

Pour participer à l'effort de redressement des finances publiques, les dotations de l'Etat aux collectivités locales ont diminué cette année de 1,5 milliards d'euros à l'échelle nationale. Elles continueront de diminuer progressivement jusqu'en 2017 de 11 milliards d'euros. Pour 2014, la dotation de l'Etat (DGF) a diminué de 4% pour notre commune. Nous comprenons qu'un effort soit demandé à chacun pour participer à la réduction des déficits du pays mais nous comprenons moins bien pourquoi, malgré ces efforts, la dette nationale continue d'augmenter...

### Des dépenses en hausse

La réforme concernant les nouveaux rythmes scolaires dans le primaire est intervenue à la rentrée. Le financement des nouvelles activités périscolaires (NAP) amputera notre budget d'un montant de 6300 € soit 300 € par élève. Heureusement, nous avons échappé au financement du service départemental d'incendie (SDIS) pour une somme d'environ 9 000 €. Financement qui continuera, pour cette année au moins, d'être assuré par la communauté de communes.

### Maintien des taux d'imposition.

Les taux restent inchangés, conformément aux engagements pris au moment des élections. Les administrés ne subiront pas la double peine, c'est à dire payer plus d'impôts nationaux pour combler les déficits et devoir compenser la diminution des dotations de l'Etat par des impôts locaux supplémentaires.

### Réduire les dépenses ?

Réduire les dépenses pour préserver notre capacité d'investissement sera difficile. La rigueur financière mise en

œuvre sous le mandat précédent atteint ses limites. Les dépenses de fonctionnement finissent par devenir incompressibles. La création d'un nouveau poste d'agent pour l'entretien des locaux communaux sur une base de 4 heures par semaine en remplacement de l'ancien conclu jadis pour 14,5 heures hebdomadaires diminuera néanmoins les charges de personnel.

### Conclusion.

A cette situation, il convient d'ajouter la diminution spectaculaire des subventions accordées par l'Etat et le Conseil général. Nos petites communes ne sont pas riches et les appauvrir davantage aura pour conséquence la disparition des services de proximité, la suppression des capacités d'investissement et à terme une dévalorisation de notre patrimoine campagnard.

G.P.

## BUDGET PRIMITIF 2014

Quelques chiffres...

Section de fonctionnement : 530 728 €  
Section d'investissement : 230 750 €

## NOUVEAUX TARIFS COMMUNAUX :

- Location salle des fêtes pour le week-end :
  - 90 € pour les habitants de la commune
  - 150 € pour les personnes extérieures
- Minibus : 2.20 € le ticket (A/R Toucy)
- Concession du cimetière : 400 €

# Travaux routiers

5 kilomètres de chaussée rénovés pour 70 000 € investis



Un engin particulièrement efficace et rapide pour un dérasement parfait des accotements, route d'Arthé

Cette année, un effort financier sans précédent a été consenti pour la poursuite de la remise en état de notre réseau routier. Près de 70 000 € ont été investis, somme considérable pour une petite commune. Ils ont permis de rénover cinq kilomètres de routes dont certaines étaient en très mauvais état.

Ainsi, la politique en matière de voirie engagée sous le premier mandat continue et nous commençons à entrevoir le bout du tunnel. Certes, il sera impossible d'investir autant d'argent chaque année car d'autres investissements sont prévus, mais notre objectif de terminer la remise en état de toutes nos routes avant la fin du mandat sera atteint.

## Un nouvel appel d'offres

En raison des changements intervenus après les élections, la communauté de communes de l'Aillantais n'a pu lancer un appel d'offre groupé pour les travaux routiers. La mairie a du prendre en charge cette procédure.

L'entreprise MANSANTI de Flogny-la-Chapelle, avec une offre économiquement la plus avantageuse, a remporté le marché. La qualité des travaux réalisés par cette petite entreprise familiale s'est révélée très satisfaisante, tout comme le dialogue entre élus et chefs d'équipes qui a permis la réalisation de travaux conformes à nos souhaits.

Il apparaît que ce genre de structure est mieux adapté à la réfection de nos routes très dégradées que les grands groupes de travaux publics où la rapidité d'exécution prime parfois sur la qualité, notamment en matière de reprofilage manuel.

### TRAVAUX 2014 EN CHIFFRES

- 70 000 € investis
- 5,2 Km de routes refaites
- 16 500 m<sup>2</sup> revêtus
- 1730 ml de fossés creusés
- 6395 ml de d'accotement dérasés
- 26 m<sup>2</sup> de reprise en profondeur
- 1 traversée de route (Buses près d'Arthé)

### MAUREPAS

Ce hameau revêt une particularité. La limite des communes de Parly et de Toucy passe, pour une partie, au milieu des voies communales ! Parly possède la moitié de la route d'Arthé sur 170 m et Toucy une partie de la VC 29, à partir de l'embranchement avec la D955.

Une participation a été demandée à ces deux communes. Cette particularité se retrouve aussi à Jeully avec la commune de Saint-Martin-sur-Ocre.



Curage de fossés avec du matériel adéquat, route de Saint-Aubin. Matériel souvent en difficulté en raison des branchages de particuliers qui négligent leurs obligations en matière d'élagage

### VOIES REFAITES EN 2014.

#### - VC28, 29 et 30 : Maurepas

Toutes les routes traversant ce hameau ont été refaites. Des travaux de reprofilage coûteux ont mis fin à l'état désastreux de la route d'Arthé. Dérasements d'accotement, réfection de fossés et busage d'une traversée de route vont mettre fin aux flaques d'eau qui recouvraient cette route en période hivernale.

#### - VC21 : du Crot à la D22

Les travaux réalisés permettront un assainissement de cette route dans sa partie située en fond de vallée, en canalisant convenablement les eaux provenant du ru de Vaux et de sources nombreuses en cet endroit.

#### - VC22 : de VC21 à limite Beauvoir

L'enduit de cette voie met un point final à la réfection des routes dans cette zone de la commune limitrophe avec Eglény et Beauvoir.

#### - VC4 : route de Saint-Aubin

Voie très passante qui n'avait pas été revêtue depuis plus de 20 ans et qui s'était déformée après les travaux d'enfouissement d'un câble haute-tension, déformations conduisant à la formation de flaques d'eau en période de pluies.



Un magnifique camion, tout neuf et bourré d'électronique, pour le gravillonnage



G.P. Reprofilage à la grave émulsion, à l'aide d'une niveleuse dans le bas du Crot sur la VC21

# Entretien de la voirie

## Routes et chemins

### Routes

Entretien la voirie, c'est maintenir en bon état la chaussée mais c'est aussi entretenir près de 50 km de bordures !

Si les accotements sont fauchés par l'employé communal, pour le fauchage des talus et l'élagage des boisements bordant les routes, nous faisons appel à une entreprise, une fois par an, compte tenu de l'ampleur de la tâche et de la nécessité d'un matériel coûteux qu'il serait peu rentable d'acquérir.



Elagage de haies bordant la voirie à l'aide d'un lamier à couteaux rétractables. Ce type de lamier convient pour des branchages de petit diamètre, le résultat est plus soigné qu'avec un rotor car le bois n'est pas déchiqueté.

### Chemins

La commune possède 25 kilomètres de voies communales mais on ignore souvent qu'elle a la charge d'entretenir à peu près la même longueur de chemins. L'entretien des chemins bordés de boisements n'est pas toujours facile en raison de leur étroitesse.

Au printemps, les chemins de Pissebout, des Varennes, des Gains, du Charme, des Prés Moinot et le sentier des Naudins ont été nettoyés. En automne, ce fut le tour du chemin des Bériaux, de la Mouotte, du Carou, de la Vaux des Huchons et de la Vaux-Ferrée.

Des élagages au lamier scies effectués dans les parties boisées des chemins des Noues, des Patouillats et des Bois-Jarry faciliteront le passage des engins agricoles Cet effort financier pour le maintien en état de nos chemins communaux sera poursuivi en 2015, notamment ceux situés aux alentours du Crot.



Nettoyage du chemin des Prés-Moinot. Le manque d'entretien de certaines clôtures permet la croissance d'épines qui débordent sur le domaine communal. G.P.

# L'église

## Les cloches ont repris du service



Les cloches et leur nouveau coffret de commande dans le beffroi

Le dispositif de commande des sonneries a été détruit par une surtension, probablement due à la foudre, en 2010. Fin septembre, l'entreprise SANNIER du Cher est venue le remettre en service et procéder à une mise en conformité de l'installation.

### Ont été remplacés :

L'horloge pilote électronique dans la sacristie, le coffret de puissance dans le beffroi (qui ne répondait plus aux normes de sécurité dans les lieux publics et les charpentes), ainsi que le marteau tinteur sur la cloche sonnant les heures, demies, angélus et glas. De plus, une protection générale par disjoncteur différentiel et parafoudre a été installée en tête de ligne.

Le battant de la grosse cloche sonnant à la volée, endommagé, n'a pas été remplacé afin de limiter le coût de l'intervention. De toutes manières, la malencontreuse réparation faite jadis sur la charpente du beffroi interdit la sonnerie prolongée des cloches à la volée pour éviter des dommages sur la maçonnerie du clocher. Ce battant est usé au niveau de sa boule de frappe et commence à enlever du métal sur la jupe de la cloche, pouvant ainsi entraîner sa fêlure.

### Dans l'église.

L'installation électrique de l'église ne répondait plus à aucune norme. Profitant du changement de tableau de commande dans la sacristie, des protections ont été ajoutées au circuit électrique par nos soins et le système de chauffage de la petite chapelle de la Vierge, hors normes, a été mis hors service.

G.P.



Montage et raccordement de l'horloge pilote électronique dans la sacristie avec son antenne de radio-synchronisation qui assure une précision permanente de l'heure légale

La chambre des cloches comporte trois cloches de belle facture en airain avec anses. Deux sont électriques, la troisième est fixe et ne sonne pas.

CLOCHES	Diamètre	Poids estimatif	Note théorique
Grosse	1,190 m	1 tonne	mi ou ré
Moyenne	1,080 m	700 kgs	fa
Petite	0,98 m	500 kgs	sol

# L'abreuvoir

Curé à la fin de l'été



L'abreuvoir n'avait pas été nettoyé depuis bien longtemps. Son contenu peu sympathique et les odeurs nauséabondes qui s'en dégageaient parfois n'étaient pas du meilleur effet pour ce vestige du passé à l'entrée du village. Alimenté par les sources de Bagin toutes proches, son eau devrait pourtant être limpide. En réalité, alimenté aussi par l'intermédiaire du réseau de collecte d'eaux pluviales, il reçoit les eaux usées de certaines habitations des rues de Toucy, de l'Eglise et de Bagin... Avec la mise aux normes prévues des assainissements individuels, espérons que cette pollution ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Vidangé début juillet pour permettre aux boues de sécher pendant l'été, il fallut attendre fin septembre pour les travaux en raison des pluies abondantes cette année.

## Des pratiques révolues.

Cet abreuvoir, témoin d'un mode de vie disparu a perdu sa raison d'être. Je garde le souvenir d'un temps où il était très fréquenté et où l'on s'échangeait les nouvelles du pays. A cette époque, les petits cultivateurs étaient nombreux et possédaient tous quelques vaches et le réseau d'adduction d'eau n'existait pas encore.

Alors, en fin de matinée, quand les femmes rentraient des champs où elles avaient emmené paître leurs animaux (*le champ-vaches disait-on en ce temps là !*), elles faisaient un détour par l'abreuvoir pour faire boire leurs bêtes. Elles arrivaient des chemins de la Mouotte, du Carou, de la Vaux ou bien encore de la Rue, avec leur pliant, leur grand parapluie et leur « ouvrage » sous le bras. Ce détour leur évitait la pénible corvée de puisage d'eau au puits.

Les gens des hameaux du Chêne et des Noues ne descendaient pas jusque là, ils devaient se contenter des mares... quand elles n'étaient pas à sec et ceux des alentours du hameau de Vaux utilisaient celle qui se trouve encore près des Grangées sur la route de la Fumée.

Ceux du Crot bénéficiaient d'un petit abreuvoir, aujourd'hui disparu, accolé au lavoir.

G.P.



L'abreuvoir au début des années 1900

# Forêt communale

Vente de bois et travaux forestiers



Dégagement manuel des semis de chêne dans la parcelle 13 à l'aide d'une débroussailleuse munie d'un couteau taillis 3 dents

En juin, salle Vaulabelle à Auxerre, s'est déroulée une importante vente de bois sous l'égide de l'Office National des Forêts. Un lot de 297 m<sup>3</sup> provenant des parcelles 21, 22 et 23 (situées au Bois-Marchandant) de notre forêt était proposé à la vente. L'entreprise Cebrunski de Saint-Florentin acquit ce lot de 174 arbres (116 chênes et 57 hêtres) pour une somme de 18 856 €, soit 63 € le m<sup>3</sup>.

Prix modeste mais relativement satisfaisant compte tenu de la qualité des bois présentés. Malgré quelques belles billes, l'ensemble était de qualité moyenne à médiocre, résultat des éclaircies réalisées dans la futaie. En outre, le hêtre malgré les beaux spécimens proposés, n'intéresse plus les acheteurs. On se demande pourquoi !

Grumes débardées et alignées le long de l'allée forestière réalisée en 2009, sous notre premier mandat



## Houppiers à vendre

Avec les petits bois coupés pour faciliter l'abattage des arbres, les houppiers représentent plus de 300 stères de bois de chauffage. Un tel volume de bois ne peut être absorbé par la poignée d'affouagistes merrillons, une partie sera donc vendue.

Le bois de chauffage devient rare dans la région et avec le développement de grosses chaufferies au bois, notamment dans les collectivités, il est maintenant très recherché et à un prix intéressant. Trouver un acquéreur pour une partie de ces houppiers devrait être facile.

## Travaux forestiers

Dans la parcelle 13, en régénération après une coupe rase, les cloisonnements ont été rafraîchis au broyeur forestier et les jeunes plants de chênes ont été dégagés manuellement afin de pouvoir prendre le dessus sur les rejets de charme et de tremble, sur les ronces et les fougères.

Montant de l'opération : 4006 € HT.

C'est le prix à payer (pour cette année !) afin de conserver des chênes dans cette parcelle pour les générations futures.

G.P.

Les acheteurs ne veulent plus de grumes empilées afin de mieux sélectionner les bois suivant leur destination. Ces nouveaux modes d'exploitation nécessitent des aménagements en forêt (route d'accès, place de dépôt...), aménagements prévus dans le plan forestier 2014-2033 entériné en 2013. Sans ces aménagements, beaucoup n'achètent ne soumissionnent même plus lors des ventes. Cela explique, en partie, les difficultés rencontrées pour la vente des bois de la parcelle 32.

# Travaux divers

## La Mouotte : Un chemin à problèmes pour les élus...



En 2013, des travaux ont été menés dans ce chemin qui aboutit en Bagin. Réfection de fossés et reprofilage du chemin se sont révélés efficaces pour un bon écoulement des eaux car, malgré une année très pluvieuse, les riverains n'ont pas subi de dommages.

Après ce chemin, les eaux rejoignent le ruisseau de l'Ocre par un busage traversant une propriété privée. Et patatras, avec les fortes pluies de cet hiver, ces buses, d'un diamètre insuffisant, ont explosé sous l'effet de la pression de l'eau et des pierres entraînées par le cou-

rant, provoquant l'inondation du terrain d'un particulier ! Suite aux demandes récurrentes du propriétaire, le conseil municipal accepta de prendre à sa charge la réfection du busage sur ce terrain privé. Coût : 1500 € HT

Avec des buses de diamètre 400 mm, une pente parfaitement maîtrisée grâce à l'utilisation d'un niveau laser et la création d'un dispositif de retenue des cailloux dans la Mouotte, nous espérons que ces travaux mettront enfin un terme aux problèmes dans cette zone de Bagin ... et aux griefs des riverains.

## Rue d'Egleny

La construction d'une maison à l'entrée de la rue d'Egleny, au niveau du cimetière, a contraint la mairie d'entreprendre des travaux. En effet, à cet endroit s'arrêtait le busage drainant les eaux de pluie de la route de Toucy et d'Egleny, inondant le terrain situé en contrebas de M. Raphaël Parat.

Il a fallu élargir l'accotement grâce à des terres provenant de travaux routiers afin de pouvoir creuser un fossé sur une cinquantaine de mètres pour emmener l'eau en dehors des limites du terrain concerné.



## Chemin des Prés du Crot



Ce chemin qui relie le haut du hameau du Crot au chemin des Prés-Moinot, en contrebas de la Grande-Champagne, est traversé dans sa partie basse par le ru de Vaux. Cette partie du chemin était inondée en permanence à cause de racines de saule qui obstruaient presque entièrement les buses, ne laissant le passage qu'à un mince filet d'eau. Après débroussaillage des abords, les buses ont été démontées, nettoyées et remises en place.

Non loin de là, le lit du ruisseau qui longe le chemin des Prés-Moinot avait disparu sur une centaine de mètres. L'eau se répandait dans le chemin, le rendant quasiment impraticable en raison de profondes ornières creusées par le passage d'engins agricoles sur un sol détrempe. Profitant de la présence d'une pelle mécanique, le lit du ruisseau a été reformé et le chemin aplani. Ce ruisseau n'a fait l'objet d'aucun entretien depuis le remembrement, à l'image de tous les autres. Ils en auraient pourtant bien besoin.

## Ruelle des huchons

Il y a encore un problème de buses bouchées par des racines d'arbres, à l'endroit où se trouvait l'ancien lavoir des Huchons. Le ruisseau de l'Ocre ne pouvait s'écouler correctement, provoquant l'inondation des prés voisins. La différence, c'est qu'il s'agissait de racines de peupliers mais le remède fut le même que pour le ru de Vaux !

Le profil du haut de cette ruelle, côté Huchons, fut modifié pour mieux canaliser des eaux de sources qui la rendaient boueuse en période hivernale.

G.P.



# Le cimetière

Réfection d'enduit et création d'un jardin du souvenir



Après le piquetage, le dégrossi avant l'enduit final par l'entreprise Molinaro de Chassy

## Enduit.

L'intérieur du mur coté est, exposé aux intempéries, était en mauvais état depuis longtemps. L'enduit, plus que centenaire, avait disparu laissant les pierres sans protection. En de nombreux endroits, les pierres de délaient, rongées par le gel sur plusieurs centimètres. Il était urgent d'agir, la réfection de l'enduit devenant possible grâce à l'enlèvement des stèles réalisé l'année dernière sur les concessions à l'état d'abandon reprises par la commune.

## Jardin du souvenir.

Le recours à la crémation des corps des personnes décédées est une pratique qui se développe de plus en plus dans notre pays. La création d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres s'avérait donc souhaitable pour permettre aux familles de se recueillir devant les restes de leur défunt dans le cimetière. Un site funéraire destiné à l'accueil des cendres n'est toutefois obligatoire que dans les communes de plus de 2000 habitants. L'espace libéré par la reprise des concessions abandonnées permettait sa réalisation.

Ce dossier « cimetière » était bouclé début 2013 mais nous attendions les réponses à nos demandes de subventions. Celle du Conseil général fut négative mais l'Etat par l'intermédiaire de la Préfecture nous a finalement accordé une subvention de 30% du montant HT. Après consultation, l'entreprise Molinaro de Chassy, la mieux-disante, réalisa ces travaux en octobre pour un montant de 13 700 € TTC.

G.P.



Avant...



Après...

# Le Galopin

Des menuiseries remplacées



Sept ans seulement après la fin de la rénovation du bâtiment, certaines menuiseries de médiocre qualité, attaquées par la pourriture, ont dû être changées.

Il s'agit des trois portes d'entrée et des volets de l'étage situés sur la façade donnant sur la place publique, façade particulièrement exposée aux intempéries. L'entreprise à l'origine de ces menuiseries a déposé le bilan depuis longtemps et les démarches pour bénéficier de la garantie décennale n'ont pas abouti (disparition de la société d'assurance concernée).

Du coup, le budget annexe du multicommerce devra supporter le coût des travaux : 10 700 €...

Des travaux de peinture pour les fenêtres de l'étage et des appuis de fenêtres sont à envisager rapidement.

## Le Galopin innove...

En ces temps de crise économique qui pénalise les activités des commerces, le Galopin réagit en créant une formule bistrot, avec des spécialités régionales revisitées, qui permet de se restaurer rapidement le midi pour un prix attractif.

Pour réussir son pari, le Galopin a rajeuni la façade du bâtiment en lui donnant l'aspect d'un bistrot parisien. La salle intérieure a été réaménagée : peinture refaite et nouvelle décoration rendent l'endroit très convivial et accueillant.

Tous nos vœux de réussite à cette belle initiative.



# Lavoir de Guervin

*Ce modeste édifice de notre patrimoine rural est restauré*



Le lavoir en cours de restauration

Le bruit des « *reuilots* » (battoir en patois merrillon) frappant le linge sur les rebords du lavoir ne résonne plus depuis longtemps dans le fond de Guervin.

La machine à laver mit heureusement fin à ce dur labeur que représentait la lessive d'autrefois au lavoir. Les lavandières ont disparu et avec elles la marque d'une vie sociale épanouie dans ce lieu de rencontre hebdomadaire.

## La sauvegarde du patrimoine.

Ce beau petit lavoir, avec sa charpente imposante prévue pour durer des siècles, était à l'abandon : les murets de soutènement, rongés par l'humidité, s'écroulaient, le pavage en brique se disloquait, envahi par les herbes, la boue et le ruissellement des eaux rendait les abords difficiles d'accès. Un des engagements de la nouvelle municipalité élue en mars consistait en la restauration de notre patrimoine. La promesse est déjà tenue pour ce lavoir.

La restauration du lavoir, qui tombait lentement en ruine, débuta au prin-

temps 1994 par la réfection de la toiture sous le mandat de Pierre Prévost, mais le reste des travaux attendait encore...

Exactement vingt ans plus tard, c'est enfin chose faite. Mieux vaut tard que jamais et nous sommes heureux d'avoir contribué à la protection de ce petit patrimoine. Pour l'aménagement des abords, des travaux de terrassement sont prévus en 2015.



Le lavoir avant...

## Un investissement modéré.

La réfection de la toiture, avec celle du lavoir du Crot, coûta 49 000 F à l'époque dont 80% subventionnés par le conseil général et régional. Époque bénie où la source des subventions coulait à flots mais aujourd'hui, elle s'est tarie !

C'est pourquoi, afin de limiter le coût de la restauration, nous avons fait appel à l'association Émeraude. Dans le cadre de chantiers d'insertion, elle participe à la professionnalisation de personnes en recherche d'emploi. Ce partenariat profita à chacun : à l'association avec un chantier original et à la commune avec une dépense raisonnable (4000 € TTC).

G.P.



Réfection de la couverture du lavoir en 1994 par l'entreprise de maçonnerie Genreau de Merry (Photo M.P.)

## ÉMERAUDE

### UN ATELIER CHANTIER D'INSERTION

Cette association loi 1901 permet à des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du RMI de retrouver de la dignité et un salaire par un travail à contrat à durée déterminée dans une équipe.

Ils bénéficient d'une aide personnalisée pour les aider à retrouver du travail.



L'imposante charpente du lavoir

## LE LAVOIR ET LA TÉLÉVISION

Par 2 fois, ce lavoir a été présenté sur TF1 en 1985 dans l'émission « Bonjour la France » commentée par Pierre Bonte. Dans le cadre de l'opération « Sauvons nos lavoirs », 3 prix de 15 000 F étaient à distribuer mais notre lavoir ne fut pas retenu par le jury.

C'est sur l'initiative de l'association ESM (Environnement et Sauvegarde de Merry-la-Vallée), aujourd'hui dissoute, que le lavoir participa à ce concours. Des bénévoles de l'association fleurirent le lavoir durant quelques années.



### Un bel épi de toiture.

Réalisé par un potier local et généreusement offert par Anne-Marie et Marcel Poulet à la commune en 1994.

Pour s'amuser, des ados désœuvrés ont cassé l'extrémité pointue de l'épi avec un projectile encore indéterminé...

# Elagage en bordure du domaine public

*Trop de riverains négligent leurs obligations le long des routes et chemins*



Elagage au lamier, chemin des Patouillats

Laisser croître des arbres ou des haies à moins de 2 mètres du domaine public routier compromet :

- La circulation routière pour les engins de travaux publics, les matériels agricoles, les cars de ramassage scolaire et les camions de fort gabarit.
- La sécurité des réseaux aériens situés sur le domaine public et leur maintenance.
- La sécurité des usagers de la route : visibilité nulle dans certains virages ou carrefours, branches ou arbres tombés sur la route, verglas en zone d'ombre l'hiver...etc.
- La conservation même des voies en entretenant une humidité néfaste aux enduits, l'obstruction des fossés par les feuilles...etc.

Cet été, devant les plaintes parvenues en mairie pour dégradations aux véhicules, la municipalité a dû agir en urgence aux Grangées et à Maurepas avec la venue d'un lamier, et ce, aux frais de la collectivité.

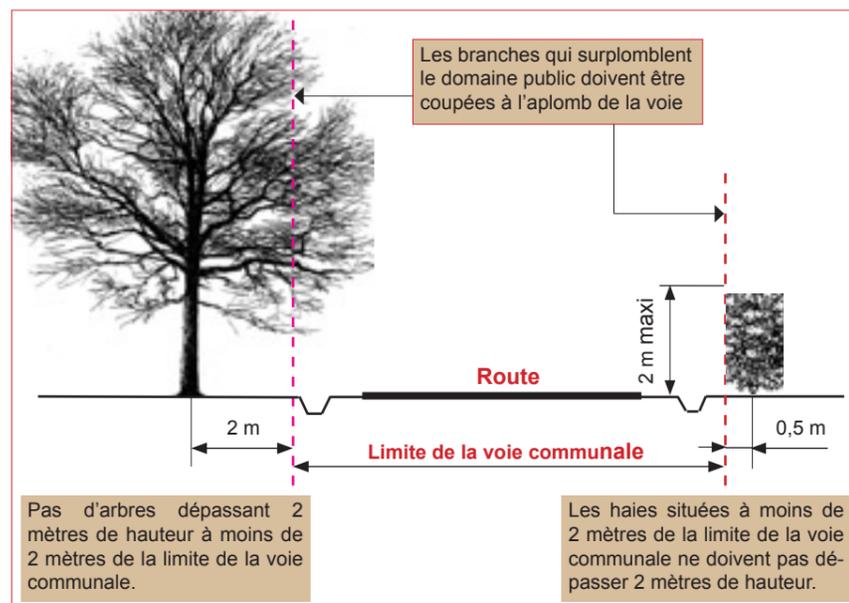
Rappelons que le coût horaire d'un lamier est de 100 € auquel il faut ajouter le coût du ramassage ou du broyage des branchages. Cette année, après l'envoi de mises en demeure restées sans résultats, de nombreux élagages de haies et de boisements ont été effectués aux frais des propriétaires riverains. Dans les années à venir, cette politique sera poursuivie.

**Si vous êtes concerné(e) par ce problème, il est conseillé de prendre contact avec la mairie pour trouver ensemble une solution à l'amiable. L'envoi d'une mise en demeure est une source de désagréments pour l'expéditeur et le destinataire, alors évitons d'en arriver à cette extrémité.**

G.P.

## RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

(Voir Cerclier 2011 pour plus de détails)



Trop de riverains négligent leurs obligations en matière d'élagage et le phénomène a tendance à s'amplifier.

En ces temps d'austérité budgétaire (diminution des dotations de l'Etat, diminution ou disparition des subventions), la commune ne peut plus se permettre d'élaguer les plantations des particuliers, comme elle le faisait trop souvent par le passé, si elle veut conserver une capacité d'investissement suffisante. L'augmentation des impôts locaux étant exclue, la municipalité a décidé de réagir devant cette situation.

# En bref...

**Défense incendie : Deux bornes remplacées**



Une bouche d'incendie



Le nouveau poteau d'incendie de Maurepas

**23** bornes incendie sont présentes sur le réseau de distribution d'eau potable de notre commune : 17 poteaux d'incendie et 6 bouches d'incendie. Le service de lutte contre l'incendie est un service administratif communal. La responsabilité de ce service incombe au maire et les dépenses sont à la charge du budget communal.

## Des bouches non conformes

Un rapport du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Yonne (SDIS), après vérification de ces matériels, nous informe que les 6 bouches d'incendie ne sont plus conformes car le carré de manœuvre n'est plus normalisé. Et comme il n'est pas possible de le remplacer par un carré normalisé, il faut changer complètement ces bouches !

Coût du remplacement, fourniture et pose comprise : 1500 € ! Tout ça pour quelques millimètres manquants sur un carré de manœuvre...

**Attention ! Ne pas confondre bouche d'incendie (au ras du sol) et poteau d'incendie.**

Pour répondre aux exigences du SDIS, la mairie a donc décidé de remplacer progressivement au rythme d'une par an ces fameuses bouches par des poteaux d'incendie. Cette année, c'est la bouche d'incendie N°5 dans le hameau de Maurepas qui a été changée.

Le poteau d'incendie des Huchons, qui présentait des dysfonctionnements selon la régie des eaux Puisaye-Forterre, fut à cette occasion lui aussi remplacé. Le coût des deux opérations s'élève à 2800 €.

## Stationnement interdit

Depuis des années, le stationnement de véhicules en vis à vis interdisait souvent la circulation des matériels agricoles de grande largeur (moissonneuse-batteuse, semoir...) dans la rue d'Egleny.

Cette source de conflit, engendrée par un manque de civisme et un peu de mauvaise volonté de la part de certains devenait pénible pour la mairie. Les tentatives de conciliation n'ayant pas abouti, le maire n'a eu d'autre alternative que de prendre un arrêté interdisant le stationnement d'un côté de la rue.

Un procès-verbal dressé par la gendarmerie chargée de faire respecter cet arrêté semble avoir résolu définitivement ce problème !



## Nouveau photocopieur

Le photocopieur du secrétariat de mairie, datant d'une quinzaine d'années, présentait quelques signes de faiblesse et se montrait de plus en plus capricieux !

D'autre part, ne possédant pas les fonctions scanner et imprimante et ne pouvant être installé en réseau, il n'était plus adapté au nouveau logiciel de gestion de la mairie orienté vers la dématérialisation des procédures pour la transmission des actes par voie électronique.

La mairie a donc fait l'acquisition d'un nouveau photocopieur pour un montant de 4600 € HT auprès de la société Millot, responsable de la maintenance de l'ancien.

G.P.



# CCAS

Centre communal  
d'action sociale



Structure de proximité, le CCAS s'adresse à tous les habitants d'une commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Il dispose à cet effet d'une grande liberté pour mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

Pour mener à bien ses missions, le CCAS dispose d'un conseil d'administration et de moyens propres notamment d'un budget autonome.

Bien sûr, les actions menées par le CCAS dépendent étroitement de la taille de la commune dont il dépend : les moyens déployés ne sont pas les mêmes dans une grande et une petite commune.

Cependant, une petite commune comme Merry-la-Vallée, n'a rien à envier aux plus grandes. En effet, l'atout d'un CCAS d'un village comme le nôtre, ce sont les membres de son conseil d'administration qui connaissent bien les habitants et ont plus facilement la possibilité de les accompagner dans la durée, les solidarités de voisinage s'exercent encore et les personnes isolées trouvent souvent de l'aide dans leur entourage.

La nouvelle équipe du CCAS souhaite être à votre écoute et répondre le mieux possible à vos questions, vos besoins, en toute discrétion et confidentialité.

Certains de ses membres sauront vous accompagner dans vos diverses démarches administratives, vous conseiller dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et de la précarité énergétique, vous orienter dans vos démarches sociales et médicosociales ou le cas échéant, vous orienter vers les personnes ou services compétents.

N'hésitez pas à nous contacter.

Patricia REGNIER

## LES MEMBRES DE VOTRE CCAS :

### Président :

Roger CHARPY, maire

### Membres du conseil :

Martine BOUVET  
Patrick REGNIER  
Sophie ANDRE  
Jean-Louis BELTRAMINI

### Membres extérieurs :

Patricia REGNIER  
Serge GROS  
Guy DESPERAK  
René MARCHAND

# Vie scolaire

Classe maintenue et  
deux nouvelles maîtresses à l'école



Mme Laetitia Adam



Mme Annabelle Milliard

À la rentrée, ce fut le soulagement pour les parents et les élus du regroupement pédagogique du Vrin réunissant les communes de Merry-la-Vallée, Saint-Aubin-Château-Neuf, Sommechaie, les Ormes et Saint-Martin-sur-Ocre.

En avril, l'Inspection académique décidait la fermeture conditionnelle d'une classe, c'est à dire une fermeture soumise aux effectifs de la rentrée.

En définitive, la classe reste ouverte et Merry conserve sa deuxième classe. Sur le regroupement, le nombre d'élèves n'a pas sensiblement diminué mais un certain nombre de parents, pour des raisons personnelles ou professionnelles inscrivent ailleurs leurs enfants.

En prévision de cette fermeture, notre professeur des écoles M. Florent Mangin d'Hermantins avait demandé sa mutation. Il est remplacé par Mme Laetitia Adam qui enseignait l'année dernière à Dijon.

Non seulement la deuxième classe reste ouverte mais une troisième enseignante est affectée à notre école. Elle est titulaire remplaçante et Merry-la-Vallée devient son école de rattachement. Lorsqu'elle est présente, elle apporte son aide à nos deux enseignantes. Nos enfants sont gâtés cette année !

Quant à l'effectif, il reste stable avec 41 élèves de CE2, CM1 et CM2.

22 élèves de notre commune sont scolarisés sur le regroupement pédagogique : 11 à Merry, 7 à Saint-Aubin (dont 4 en maternelle) et 4 aux Ormes (C.P.).

G.P.



## LE PETIT MOT DE LA DIRECTRICE



Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir deux enseignantes : Madame Laetitia Adam, enseignante nommée sur la classe de CE2/CM1, réouverte à la rentrée, et Madame Annabelle Milliard, remplaçante rattachée à l'école, amenée à effectuer des remplacements sur le secteur.

Un **Marché de fin d'année** aura lieu le jeudi 18 décembre prochain à partir de 18h à l'école : des objets réalisés par nos élèves seront vendus afin de participer au financement des deux grands projets de l'école pour cette année scolaire :

1. Ecritures/imprimerie/arts plastiques avec la classe des Ormes au centre d'art graphique « la Métairie Bruyère » de Parly. Une exposition ouverte au public s'y déroulera au mois de mars prochain afin de présenter les réalisations communes.
2. Classes de mer avec étude de l'environnement et des activités marines prévues au troisième trimestre. Nos élèves enrichiront leurs connaissances du bord de mer.

Nous espérons vous rencontrer à ces occasions et vous faire profiter des travaux de nos élèves, toujours aussi enthousiastes à l'idée de s'impliquer dans les projets de classe et d'école.

Bien cordialement,  
Pour l'équipe enseignante,  
Madame Petit



**La classe de Christine.** 24 élèves de CM1-CM2 dont 5 enfants de Merry : Nathanaël Bardot, Achille Boivin, Chloë Gambier, Inès Langlais et Léa Michot



**La classe de Laetitia.** 17 élèves de CE2-CM1 dont 6 enfants de Merry : Charène Boizet, Célia Faule, Maëlle Faule, Baptiste Gorin, Jessy Grisard et Antonin Poulet

### L'école en visite à la maison de retraite

**F**in mai, les élèves de Christine Petit ont passé la journée avec les résidents de la maison de retraite des Forges à Eglény où la ferme itinérante du Chaîneau était présente. Avant les tours en calèche l'après-midi, les enfants ont pu apprécier les chèvres, moutons et volailles.

Avant de venir, ils avaient travaillé sur le handicap et préparé des cartes avec des dessins et des poèmes pour les résidents. En retour, les résidents avaient préparé des sandwiches pour le repas en commun.



Des exemples de cartes remises aux résidents par les enfants

### NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

#### Le coût !

Cette énième réforme de l'éducation nationale coûtera 37 500 € au SIVOS du fait, en grande partie, de l'augmentation des frais de personnel. Une première approche pour 2015 situe son budget à 200 000 € environ pour 125 élèves scolarisés, soit 1600 € par élève.

La participation de la commune s'élèvera à 35 000 € pour 21 élèves. Elle est calculée avec la nouvelle répartition suivante : 90% au nombre d'élèves et 10% au prorata de la population.

Ce coût ne tient pas compte de « l'aide du fonds d'amorçage » pour la réforme des rythmes scolaires de 90 € pour 2014/2015, mais qui de toutes manières est loin d'être pérenne pour les années à venir.

Le maire



La remise des livres aux futurs collégiens lors de la fête de l'école au mois de juin à la salle des fêtes

### AVIS DE RECHERCHE...

L'école a besoin d'animateurs bénévoles pour encadrer les activités périscolaires qui se déroulent de 15h45 à 16h55. Les centres d'intérêt sont nombreux : théâtre, étude des langues, arts plastiques, jeux de société, jardinage, photo, musique, etc...

Si vous êtes intéressé(e), adressez-vous en mairie qui vous mettra en contact avec le président du SIVOS, M. Philippe Georges, maire de Saint-Aubin-Château-Neuf.

# Des éleveurs merrillons présents au 52<sup>e</sup> salon du charolais

*Le savoir-faire de la famille Petit de Maurepas récompensé par un prix*



Jacky bichonne ses jeunes mâles reproducteurs pour séduire le jury

Le 52<sup>e</sup> concours de bovins reproducteurs de race charolaise s'est tenu mi-octobre à Avallon, seul rassemblement dans l'Yonne et l'un des cinq de Bourgogne. 106 animaux étaient inscrits dont 74 veaux mâles.

Pour les éleveurs locaux, ce rendez-vous permet de gagner en notoriété afin de mieux vendre leurs bêtes. C'est également un lieu d'échange entre professionnels de la filière, visiteurs et politiques.

La réputation de l'EARL Petit n'est plus à faire, ainsi qu'en témoignent les nombreuses médailles accrochées dans la ferme.

Dans ce salon de haut niveau, face à une trentaine d'éleveurs venus de tout le Morvan dont le GAEC Cadoux de Saint-André-en-Terre-Plaine qui rafle chaque année des premiers prix, la concurrence était rude.

Dans la section des veaux mâles reproducteurs de moins de 9 mois, grâce à « Jupiter », Jacques Petit et ses fils ont remporté un troisième prix bien mérité.

Toutes nos félicitations à ces éleveurs passionnés, qui par leur travail, font honneur à la profession et à notre village.

G.P.



La carte d'identité et la médaille du lauréat

# Marcel Poulet

*50 ans d'une vie d'artiste*



Marcel Poulet fait partie de ceux qui puisent leurs racines dans la terre du pays natal et y trouvent leur raison de vivre. Utiliser l'ocre, la terre de son pays, pour peindre les paysages qui l'entourent. Retranscrire leurs couleurs chaudes et riches en nuances est sa raison de vivre.

**Un regard sur le passé.**

Comme chaque année en juillet, Marcel organisa une exposition dans son atelier. Il exposa un panorama de ses œuvres (papier, aquarelles, fusains, papiers collés, pastels, sérigraphies), soit le fruit de 50 ans de travail.

Cette exposition coïncida, avec la parution de son livret, Marcel Poulet – *Quelques jalons- 1962/2013*, qui retrace l'évolution de son œuvre.

Une œuvre à la croisée de l'abstraction et de la figuration. Selon les périodes et surtout les thèmes, les tendances se chevauchent, passant toutes par une création géométrique où l'architecture est toujours présente. L'arbre est le thème récurrent qui accompagne l'ensemble de l'œuvre de l'artiste dans toutes les disciplines.

M.L.



Un panorama de l'œuvre de Marcel Poulet  
En vente chez l'auteur – 30 €

## L'abbé Noirot réédité

**3 volumes à nouveau disponibles**

L'abbé Jean-Alype Noirot officia pendant cinquante ans à Saint-Aubin-Château-Neuf et desservait aussi notre église à une époque où des messes y étaient encore régulièrement célébrées. Il arriva au pays le 17 avril 1955 et nous quitta en 2005 pour une retraite bien méritée à la maison Saint-Joseph de Chéroy où il fut rappelé à Dieu en 2007, à l'âge de 91 ans.

L'abbé Noirot, historien de renom, est l'auteur d'une très importante documentation historique sur le canton d'Aillant-sur-Tholon, écrite dans les années 1970.

Cette œuvre intitulée « *La vallée d'Aillant dans l'histoire* » comporte pas moins de cinq volumes et apporte de nombreuses informations sur notre paroisse et les autres du canton d'Aillant. Il publia aussi « *Le département de l'Yonne comme diocèse* » couvrant la période 1790-1962. Pour son œuvre, il recevra les Palmes académiques en 1977, un gage de la qualité de son travail.

Les 5 volumes sur la vallée d'Aillant sont épuisés depuis longtemps, les 1000 exemplaires tirés ont été vite vendus. Des nouveaux tirages sont disponibles pour les tomes I et IV.

Le premier « *Monuments et témoins de vie spirituelle* » évoque les églises du canton. Le second est composé de deux livres : « *Des origines jusqu'à Charlemagne* » et « *Du X<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle* »

Ces trois livres représentent 655 pages et plus de 250 illustrations réalisées par son neveu Philippe Noirot.

G.P.

Infos : Les 3 livres sont en vente à l'office du tourisme d'Aillant.



L'abbé Noirot

# Dégradations

*De jeunes ados qui commencent à devenir pénibles*



Arbres décapités



Coffret électrique arraché et défoncé

Ces dernières années, la mairie a été confrontée à des dégradations commises par de jeunes ados désœuvrés.

Les alentours de la place publique étaient leur terrain de jeux favori : détérioration des toilettes publiques, dégradation du coffret d'alimentation en gaz de l'ensemble école-mairie, bris de vitres à l'église et au clocher, tags sur les enduits neufs, vol de boissons à la cantine...etc.

Depuis quelques temps, ces ados sévissent vers la salle des fêtes et le skate-park, l'endroit est plus discret et à l'abri des regards. La liste des méfaits s'allonge de jours en jours :

Coffret électrique du terrain de football défoncé et arraché, vitres cassées, façade arrière de la salle maculée par des jets de fruits pourris, tags, grille d'aération arrachée pour pénétrer dans les locaux, poiriers plantés pour sauvegarder des espèces locales décapités, tuiles cassées par des jets de pierres au lavoir de Guervin... etc. La liste est longue !

La plupart de ces ados sont bien identifiés mais ne pouvant être pris en flagrant délit, il est difficile d'agir contre eux. En attendant, la mairie consacre du temps et de l'argent en réparations.

Elle demande à ces jeunes qui, pris individuellement ne sont pas de mauvais garçons, de cesser ces jeux stupides et de faire preuve d'un peu plus de maturité et de civisme en respectant le patrimoine communal comme il se doit.



Façade arrière de la salle des fêtes tachée (enduit fait en 2010)

## Bagin privé de téléphone et d'Internet...

Fin juillet vers 8 heures, Bagin est en émoi :

La malencontreuse manœuvre d'un camion de fort gabarit arrache un poteau téléphonique, privant le hameau de téléphone fixe durant quelques jours. Le chauffeur est parti sans laissé d'adresse...

Avertie, la mairie a immédiatement signalé l'incident à France-Télécom. A cette occasion, elle rappelle à quelques impatient(e)s qu'elle n'est pas responsable de la durée du délai d'intervention de la société privée qui répara les dégâts !

G.P



Réparation des dégâts par une société privée

# Commémoration du 11 novembre



*Un hommage rendu aux sacrifices consentis par nos combattants*



Photos Marcel Poulet

96 ans après sa signature en forêt de Compiègne, dans la clairière de Rethondes, de nombreux Merrillons se sont réunis pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le 11 novembre 1918 à 11 heures, au son des clairons sur la ligne de front et des cloches dans toutes les villes et les villages de France, s'achevait le plus terrible conflit que l'humanité ait connu jusqu'alors.

Cette commémoration a revêtu une dimension encore plus forte cette année. Il y a en effet 100 ans retentissait le tocsin annonçant la mobilisation générale, le 1<sup>er</sup> août 1914, qui a fait basculer l'Europe dans la grande guerre.

Des millions de civils, plus de 3 millions 800 000, durent rejoindre à la hâte leur régiment. Ils étaient pour la plupart persuadés que la guerre serait courte et qu'ils regagneraient rapidement leur foyer...

La municipalité remercie celles et ceux qui, par leur présence, ont tenu à accomplir leur devoir de mémoire.

*Un grand merci aux enfants pour leur participation à cette cérémonie.*



Une rose sur la tombe d'un soldat "Mort pour la France"



Le rassemblement sur la place avant le départ

# Sauvegarde du site Saint-Félix

## Un nouveau projet



**La randonnée de l'enfant Félix**  
Partis de divers points de l'Aillantais, une soixantaine de personnes ont participé à la 17<sup>e</sup> randonnée de l'enfant Félix organisée par l'association Loisir Equestre d'Aillant. Marcheurs et cavaliers se sont retrouvés à la chapelle où un pot offert par le comité des fêtes de Merry-la-Vallée les attendait.

L'association a tenu son assemblée générale le samedi 3 mai à la mairie. Après un instant de recueillement observé en mémoire des membres disparus depuis la précédente assemblée (Mme Colette Bouriot, M. Geoffroy de Gislain de Bontin) et l'adoption du rapport d'activité ainsi que le bilan financier 2013, le président Marcel Poulet a proposé la modification des statuts de l'association.

### Des statuts actualisés.

La chapelle est devenue propriété communale en 1990, 2 ans après la création de l'association et la rédaction des statuts. Par la suite, un bail emphytéotique de 35 ans courant jusqu'en septembre 2025 a été consenti à l'association. Ces deux points seront précisés sur les nouveaux statuts.

### Nouveau conseil d'administration.

Le nombre des membres actifs est réduit de 14 à 8. Les nouveaux membres élus sont : Guy Despérak, Roland Genreau, Marie-France Lux, Philippe Noirot, Anne-Marie Poulet, Emmanuel Poulet, Marcel Poulet et Guy Prévost. Un nouveau bureau a été élu.

#### LE NOUVEAU BUREAU

Président : Marcel Poulet  
Vice-président : Guy Despérak  
Secrétaire : Anne-Marie Poulet  
Secrétaire-adjoint : Philippe Noirot  
Trésorier : Guy Prévost  
Trésorier-adjoint : Emmanuel Poulet

### Un autre défi.

Le défi de sauver de la ruine la chapelle Saint-Félix dans les bois de Merry-Vaux est atteint depuis longtemps déjà. Afin de créer une nouvelle dynamique au sein de l'association et recruter de nouveaux adhérents, Marcel Poulet propose un nouveau champ d'activité : la restauration des objets d'art de notre église paroissiale Saint-Vincent en concertation avec la municipalité.

Dans une première étape, l'association envisage la restauration du retable du maître-autel en pierre du XVII<sup>e</sup> siècle classé au titre des monuments historiques en date du 25 octobre 1962 qui a perdu toute sa beauté originelle.

Après un large échange de vue où chacun put exprimer son opinion, cette proposition remporta l'adhésion de tous.

G.P.



**Les enfants à l'honneur à la chapelle**  
La tradition maintenant bien établie veut que, chaque année, une cérémonie ait lieu à la chapelle Saint-Félix. Cette cérémonie est dédiée à tous les enfants maltraités dans le monde. Elle se tient le 15 juillet.  
Le diacre Alain Delestre a une nouvelle fois béni chaque enfant présent lors de ce rendez-vous qui attire toujours autant de fidèles.

# SIVU

## Randonnée intercommunale

## Merry remporte le trophée



Cette année la commune de ralliement était Merry-la-Vallée dont l'association Reliance a été sollicitée pour assurer l'accueil des marcheurs, cavaliers et vététistes inscrits malgré un temps mitigé.

Après de belles promenades parmi nos vallons et collines les participants ont échangé leurs impressions autour d'un apéritif en extérieur avec remise rituelle du trophée par M. le maire, puis la rotonde dressée la veille les accueillait pour le repas distribué dès les premières gouttes.

### Le trophée

Le challenge du SIVU qui revient à la commune ayant engagé le plus grand nombre de randonneurs proportionnellement à son nombre d'habitants, a été remporté par Merry-la-Vallée avec 91 randonneurs, suivie de Beauvoir avec 54 randonneurs. La cuiller de bois, convoitée dès le départ par les 27 randonneurs de Saint Aubin, a finalement été attribuée à Lindry (dont les 32 partants ne représentaient que 2,33% des habitants) dans la bonne humeur qui caractérise cette journée de détente.

### Les animations

Après le repas, les participants ont fortement apprécié le spectacle équestre de notre équipe Mérillonne « EQUIDANSE » exécuté sous un soleil réconfortant, puis ils ont eu la chance, lors d'un repli stratégique dans l'église pour cause d'averse, d'entendre les chanteurs et instrumentistes de la chorale de Beauvoir venus en tester l'acoustique. De chauds applaudissements en ont salué la performance.

De nombreux bénévoles des 7 communes du SIVU des belles vallées ont aidé à la bonne réalisation de cette randonnée de juin, ils en sont ici remerciés.

Martine Bouvet



Le montage de la rotonde



Merry-la-Vallée remporte le trophée  
Au centre, Sophie Chantemille présidente du SIVU et Bernard Brenot, le premier président et ex-maire de Lindry

# RELIANCE®

Association loi 1901

## Activités 2014.

### Carnaval

Celui ci s'est très bien déroulé et a été apprécié tant par les enfants et parents que par les artistes venus assurer le spectacle mais la participation, aussi faible que l'an dernier malgré le décalage de date, nous incline à remettre en question son maintien dans nos activités.

### Conférences

Les réponses positives de deux passionnés habitants de Merry-la-Vallée ont permis à l'association de proposer deux sujets sur notre région.

#### ■ 1 La basilique de Vézelay.

Début février, lors duquel le tympan intérieur de la basilique, projeté face à l'auditoire, fut entièrement détaillé et expliqué par **Alain Chailloux** s'appuyant sur ses recherches parmi les travaux d'historiens spécialistes de l'époque de construction de cet édifice.

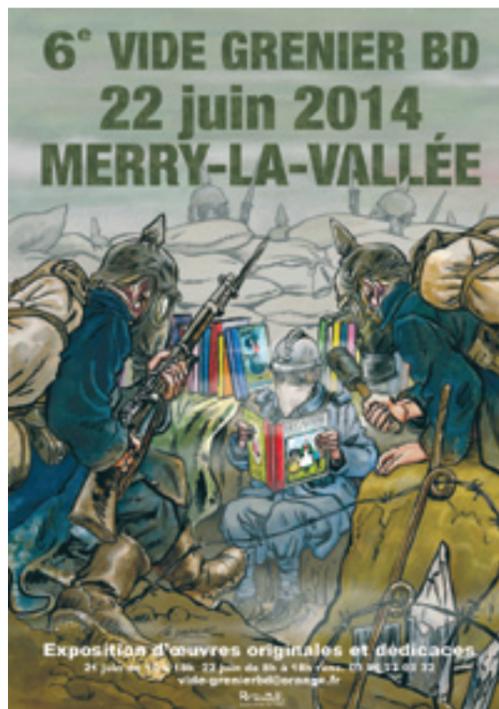
Le verre de l'amitié partagé en fin de ce très intéressant exposé a permis aux participants d'échanger leurs connaissances sur le sujet et, au vu de l'intérêt général, Alain Chailloux a donné son accord pour accompagner ceux qui le souhaitent sur le site même pour un commentaire sur les chapiteaux de la nef, tous différents, et dont notre érudit pouvait expliquer la signification.

Cette visite a donc eu lieu en mai et fut complétée par une promenade commentée aux fouilles des Fontaines Salées auxquelles il participa il y a quelques temps.

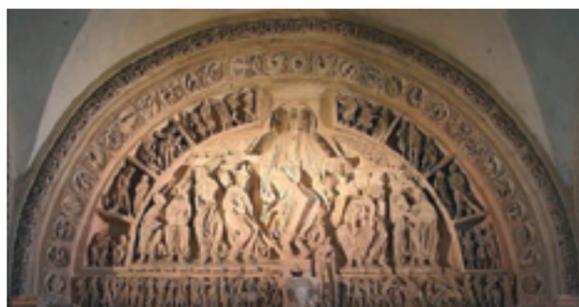
#### ■ 2 L'évolution de TOUCY.

En mars par **Pierre Guy** qui, grâce à une projection de photos nous a fait parcourir la cité par un itinéraire-promenade montrant tour à tour une prise de vue actuelle et une ancienne de 50 à 100 ans, créant dans l'auditoire qui des réminiscences de l'environnement de sa jeunesse, qui des souvenirs d'anciens habitants.

Cette sympathique ambiance s'est poursuivie autour de verres et de gâteaux, permettant à chacun de continuer la discussion ou de proposer des échanges de documents, dans une ambiance de convivialité appréciée de tous.



Une superbe affiche pour le vide grenier BD, en phase avec l'actualité 2014 : le centenaire 1914-1918 (Réalisation Patrick Maniez d'après un dessin de Thierry GAUFILLET qui exposait à la salle des fêtes)



Tympan de la porte centrale de la basilique de Vézelay



Pierre Guy confronte par l'image le Toucy d'hier et d'aujourd'hui

L'association tient à remercier ici ces deux sympathiques orateurs qui ont accepté d'effectuer ces prestations pour partager avec nous un peu de leurs passions.

### Une nouvelle activité : le CROCchansons

Associée au Vide-greniers/vidé-BD et à la Fête de la Musique, cette manifestation unique en son genre, fruit de la créativité de certains habitants très inventifs de notre région, a été portée à bout de bras par Patrick Maniez, Eric et Yvette Pace, représentant Reliance de Merry la Vallée et le CMD de Saint Aubin, pour un partenariat des deux associations dans cette entreprise ayant mobilisé un nombre impressionnant de bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour... finalement bien s'amuser en amusant les autres !



Le CROCchansons en folie... (Photo Philippe Cibille)

Décrire le spectacle et sa mise en œuvre serait trop long pour cet article : venez vous rendre compte par vous-même lors de la prochaine édition !

#### Quelques indices :

- ça chantait (2 chorales)
  - ça dessinait (8 dessinateurs de BD et leurs assistants)
  - ça jouait (mise aux enchères des dessins)
- Le tout dans une ambiance « fête de la musique » doublée ce soir là d'une « fête du dessin »



Des danses endiablées à la soirée bretonne...

**INFO :** Pour les amateurs de bandes dessinées, consulter le site : [www.vide-grenier-bd.org](http://www.vide-grenier-bd.org)

### Vide-greniers/vidé-BD

Le lendemain du CROCchansons les dessinateurs se sont retrouvés au Foyer pour exposer, vendre et dédicacer leurs œuvres, pendant que le vide-BD s'installait sur le parking et que le vide-greniers prenait traditionnellement place autour de l'église



Du vrai boudin à l'ancienne sur le vide grenier, toujours très apprécié par les connaisseurs...



Les dessinateurs du vide grenier BD en plein travail

### La soirée bretonne,

qui prend un rythme de croisière avec son repas de galettes salées et de crêpes sucrées, son animation musicale et le bal Folk associé a été programmée cette année le 15 novembre. Depuis sa création elle a lieu environ tous les 18 mois et nous songeons à en adapter la formule à d'autres régions ou pays.

Martine Bouvet

Vous avez des idées d'activités à partager, vous désirez participer à celles qui voient le jour : venez rejoindre RELIANCE qui vous accueillera volontiers lors de ses réunions.

Prochaine assemblée générale « RELIANCE » : le vendredi 16 janvier à 20h30 au Foyer Socio Culturel

Adresse du site : <http://reliance.wifeo.com/>

# L'Association Foncière

*L'Association Foncière de Remembrement Merry-la-Vallée – Saint-Martin-sur-Ocre se dote de statuts*



**A**près le renouvellement de son bureau en 2012, l'Association Foncière de Remembrement décide de poursuivre son activité en rejetant la dissolution. Le remembrement étant terminé depuis 1984, son rôle se limite désormais à l'entretien des chemins et fossés dont elle est propriétaire.

Les exploitants agricoles assument eux-mêmes l'entretien courant. Sous peine d'être rapidement épuisée, la trésorerie de l'association ne permet pas de faire appel à un entrepreneur sauf pour des travaux d'élagage au lamier ou de curage de fossés.

## L'assemblée générale.

Elle s'est tenue le 12 mars 2014 pour adopter des statuts élaborés par le bureau conformément au décret N°2006-632 de juillet 2006 qui oblige désormais les associations foncières à se munir de statuts.

Tous les propriétaires de parcelles inscrites dans le périmètre de remembrement sont membres de l'association. Réunir tous ces gens en assemblée relevait d'une gageure ! La plupart des multiples petits propriétaires ignorent même qu'ils sont membres et un grand nombre n'habite pas à Merry !

Seuls les propriétaires possédant plus d'un hectare ont été invités par courrier, soit une centaine sur Merry et une dizaine pour Saint-Martin, les autres l'ont été par voie d'affichage.

Une vingtaine de propriétaires seulement était présente lors de l'assemblée mais les statuts et le règlement in-

terieur ont pu être adoptés par une majorité de 140 voix car chaque propriétaire possède une voix par tranche de 5 hectares.

## Chemins

Tous les chemins de l'association sont du domaine privé à l'usage des propriétaires desservis. Ils ne sont pas ouverts à la circulation publique et l'AFR décline toute responsabilité pour les accidents pouvant se produire sur ses chemins. Une tolérance est accordée aux randonneurs, VTT et quads.

G.P.

## EN CHIFFRES

(dans le périmètre de remembrement)

**108**

Propriétaires possédant plus d'un hectare

**14**

Propriétaires possédant plus de 10 hectares

**10**

Nombre d'hectares appartenant à l'AFR.

Pour l'essentiel, cette superficie correspond à des chemins et fossés

**29**

Nombre d'hectares appartenant à la commune

# Les cloches de Merry

*par Anne-Marie et Marcel POULET*



**S**ous le règne de Louis XIV l'église de Merry est dotée de trois cloches : petite, moyenne et grosse. Il est impossible de connaître leur origine. Il subsiste fort peu de cloches du XVIe siècle dans notre région et il est vrai que beaucoup de celles qui existent à la fin de l'Ancien Régime datent du relatif et lent retour au calme après les tourments des guerres de la Ligue et même de la Fronde.

Les comptes de Fabrique font état d'une cloche nommée ANNE en 1623.

Trente ans plus tard, la présence des BERNAGE, nouveaux seigneurs de Vaux, permet une approche supplémentaire de l'histoire de nos cloches. En effet, deux mois après l'acquisition de Vaux par Jean de Bernage, le 14 juillet 1655, naît au château un enfant qui porte le prénom de son père : Jean. Le parrain est Jean BARBE, l'homme de confiance local, et la marraine Hélène BELAGUETTE, (féminisation probable et habituelle du patronyme BELAGUET).

Dix sept ans plus tard, le 23 octobre 1672, ce jeune seigneur sera parrain de «Lucie» la grosse cloche de Merry-la-Vallée, la marraine étant Lucie de LA COUDRE, épouse du seigneur de Juilly (aujourd'hui Juilly ou La Racine) Louis de VILLECHASTEL (ou Vielchastel).

*Le dimanche 23 octobre à l'heure de deux à trois heures l'après-midi a été bénite par moi curé soussigné la grosse cloche de la paroisse de Merry et a été nommée Lucie. Son parrain Me Jean de Bernage fils de Messire Jean de Bernage Conseiller du Roy en son Grand Conseil et seigneur de Vaux et autres lieux. Sa marraine Damoiselle Lucie de la Couldre femme de Messire Louis de Villechastel seigneur de Juilly. Signé : Loyset, curé. ( Registres paroissiaux de Merry)*

Il n'est pas possible de dire si cette grosse cloche en remplaçait une autre ou s'il s'agissait d'une nouvelle dotation. Quoi qu'il en soit et pour une raison qui n'est pas indiquée, cette cloche dut être refondue en 1678.

Les documents retrouvés aux Archives départementales (AD Yonne 3 E 6/63) ne permettent pas de connaître la raison de cette refonte (ce mot n'est jamais utilisé) mais on peut penser que la première fonte n'avait pas donné satisfaction – dès l'origine - aux habitants (fêlure, mauvais son ?) puisque les deux fondeurs d'Auxerre, Jean ESPAU-LARD et Jean CAPITAIN n'avaient pas été payés.

Ces derniers avaient alors intenté un procès et les habitants avaient été condamnés à payer les 350 livres dues, par sentence de la Prévôté d'Auxerre du 4 mai 1675. Les

habitants interjetèrent appel mais ils furent déboutés par sentence du Bailliage d'Auxerre en date du 14 janvier 1676.

La question resta pendante encore durant deux ans. Mais le dimanche 31 janvier 1678 une réunion des habitants eut lieu en présence du notaire Jacques Berryer, notaire en la châtellenie de St Maurice-Thizouaille, demeurant à St Maurice-le-Vieil, et des deux syndics de la paroisse, marguilliers de l'église : Antoine Plaisir et Jean Clair.

Ceux-ci s'étaient précédemment rendus à Auxerre pour s'entendre avec les fondeurs qui avaient, le 11 janvier, renoncé à toute action de justice. Les habitants s'engageaient à payer les sommes dues et les fondeurs à fonder la cloche aux conditions fixées par eux et que nous allons voir. Ils promettaient en outre, étrangement, « *qu'en cas que ladite cloche soit de son plus fort que les autres et non de moindre* » à la recevoir (accepter).

On ne sait ce qui est entendu par « *son plus fort que les autres* ». S'agit-il de puissance sonore ou de tonalité ? Le notaire auxerrois n'a pas cru devoir préciser.

Des dispositions étaient prises en outre pour faire rentrer des fonds dans la caisse de la fabrique afin de pouvoir payer les sommes convenues et acheter les matériaux. Les marguilliers étaient autorisés à percevoir les deniers qui étaient dus à la paroisse et si besoin à engager les poursuites nécessaires. Cette assemblée de la communauté des habitants comme l'on disait alors eut lieu, selon la coutume, dans l'église et à l'issue de la messe ; Elle réunit les personnes suivantes :

Me Claude Babelot, procureur fiscal, Me Louis Bonneau, M. Damien Vincent procureur fiscal de Vaux, Me Louis Gibert sergent, Edme Galet sergent, Jean Loup, Claude Laforge sonneurs, Edme Belthier, Vincent Tissier, Vincent Frecaut, Fiacre Loup, André Tissier, Nicolas Henry, Fiacre Loup, Maurice Petit Bouzard, Jean Ronsin le jeune, Loup Ronsin, Edme Belthier, Loup Tesson, Claude Thibé, Sébastien Le Page, Fiacre Trottier, Eloy Bonnabeau, André Gibert, Jacques Trottier, Vincent Henrion, Edme Juilly, Jean Provot, Pierre Renart, Jean Berry, Estienne Lombardat, Edme Lombardat, Damien Bedoiseau, Jean Michau, Claude Bourantin, Vincent Thibaut, Jean Thibaut, Louis Chantreau, Louis Henrion, Jean Provost, Jacques Girard, Edme Micheau, Daniel Loup, Adrien Beguine et Philippe Perreau " *tous praticiens, marchands, laboureurs...et manouvriers tous faisant et représentant la plus grande partie desdits habitants* ".

Tous faisaient confiance et mandataient Antoine Plaisir et Jean Clair pour se rendre à Auxerre et régler définitivement le différend devant notaire selon les accords préliminaires.

Les deux syndics et procureurs fabriciens se rendirent donc à Auxerre le surlendemain mardi 1<sup>er</sup> février. Devant notaire il fut convenu un paiement de cent livres au 1<sup>er</sup> mars, un second de cent livres au jour de la St Jean-Baptiste et enfin cent cinquante livres dans un an.

De leur côté, les fondeurs « de grâce spéciale » s'engagèrent à « fondre la grosse cloche audit Merry à cause de laquelle ledit procès estoit intenté et ce dans le jour de Pentecôte prochain à la charge de fournir lesdits habitants tous matériaux en place audit lieu de Merry lieu le plus commode d'avertir lesdits Espaulard et Capitain un mois auparavant et de nourrir et loger iceux pendant le temps qu'ils travailleront à fondre icelle cloche sans qu'ils soient tenus de fournir aucune chose pour fondre et faire ladite cloche... ».

On ne sait quel fut l'emplacement « le plus commode » où furent entreposés les matériaux comme le prévoyait l'accord, probablement le plus près possible de l'église. Rappelons pourtant que, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle il y avait peu de place autour de l'église puisque le cimetière lui était accolé.

On ne peut cependant exclure totalement l'utilisation du cimetière. Les pratiques de l'époque nous surprennent parfois ; ainsi les rapports annuels des curés sur l'état des

paroisses signalent souvent la pâture des bestiaux qu'ils réprouvent mais ne peuvent toujours empêcher.

Les fondeurs s'installèrent donc dans l'endroit préparé par les habitants et fondirent sur place la nouvelle « Lucie » qui fut bénite l'année suivante, le 8 septembre 1679. Cette fabrication *in situ* n'était pas exceptionnelle, c'était même une pratique assez habituelle au moins pour les petits chantiers paroissiaux comme celui-ci mais parfois aussi pour les très grosses cloches (bourdons) des églises cathédrales.

Le rassemblement des matériaux n'était pas une petite affaire et les Mérillons eurent de quoi s'occuper. Il fallut creuser une fosse au fond de laquelle les fondeurs dresseraient la fausse cloche sur un noyau de maçonnerie au moyen d'un gabarit tournant sur un axe .

Pour la réalisation de la fausse cloche qui servirait à faire le moule et pour la fabrication de ce moule, il fallut aller chercher de l'argile et la tamiser pour la rendre suffisamment fine, la mélanger à de la filasse de chambre.

Pour la fonte du bronze (78% de cuivre et 22% d'étain) on dut fournir des briques et de l'argile pour construire un four ainsi que de nombreuses voitures de bois et probablement même du charbon, indispensables pour porter la masse de métal à 1200°.

Il fallut enfin remplir la fosse de terre (ou de sable) tassée autour du moule terminé et bien sec, vidé de la fausse cloche, condition indispensable pour éviter la déformation et même l'éclatement du moule durant la coulée. Mais nos arrière-arrières-grands-parents étaient pour la plupart des gens simples et laborieux ; les cloches, l'église, la paroisse et son curé faisaient partie de leur vie et la structuraient.

Ils mirent, joyeusement, du cœur à l'ouvrage pour avoir leur grosse cloche à la voix grave. On sait en effet que ce genre d'opération – qui constituait aussi un spectacle inhabituel – était considéré comme une fête dans les villages et donnait lieu à toutes sortes de réjouissances.

Selon la disponibilité des parain et marraine, la bénédiction (que l'Eglise ne nomme jamais baptême) de la nouvelle grosse cloche – qui hérita cette fois d'un prénom supplémentaire puisqu'elle fut nommée Jeanne Lucie au lieu de Lucie – eut lieu l'année suivante soit le 8 septembre 1679. Mais le jeune parain de 1672 était mort quelques années plus tard, probablement à Paris vers 1675.

En effet on ne parle plus jamais de lui et ce sera d'ailleurs son



Fabrication sur place de la cloche Lucie en 1678, avec le four, la réserve de bois et la fosse pour la coulée. A l'arrière plan, l'église de Merry-la-Vallée avec son ancien clocher

frère cadet, Louis, qui succèdera à leur père, en tant que seigneur de Vaux et Saint-Maurice. Ce fut donc Jean de Bernage père qui prit la place de son fils disparu aux côtés de la marraine de 1672, Lucie de La Coudre :

*Le vendredy huitième jour de septembre mil six cent soixante et dix neuf à l'heure de deux heures après midy et a environ jour de la Nativité de la Sainte Vierge mère de Dieu a este bénite sanctifiée et consacrée par moy Curé soussigné Jeanne Lucie la plus grosse cloche de la paroisse et du clocher de Saint Vincent de Merry. Son parain Monsieur Maistre Jean de Bernage Conseiller du roi en son Grand Conseil, seigneur de Vaux Saint Maurice et autres lieux. Sa Marraine Damoiselle Lucie de la Coudre femme de Messire Louis de Villechastel escuyer seigneur de Villechastel de Jully et autres lieux. ... Girard et...Bornat (blancs dans l'acte le curé curieusement ne se souvenant pas des prénoms) marguilliers et procureurs fabriciens en présence de Loup Michau et Edme Vincent Clerc et autres temoins demeurant en ce lieu et autres personnes de qualité présents lesquels ont dit ne savoir signer à la réserve des soussignés. Signé Loyset, Curé. Registres paroissiaux de Merry)*

La bénédiction d'une cloche donnait lieu à un cérémonial bien réglé et rempli de symboles. La cloche était aspergée d'eau bénite par le prêtre et lavée entièrement au dedans et au dehors, essuyée avec un linge blanc.

Le prêtre faisait ensuite sept onctions en forme de croix sur l'extérieur avec les saintes huiles et quatre à l'intérieur avec le saint chrême (huile mêlée d'un baume), après quoi on plaçait au-dessous un encensoir rempli d'encens.

## LES SONNEURS

En ce temps là la pratique religieuse rythmait la vie journalière. On sonnait les messes, les glas, pour escorter le saint viatique porté aux malades menacés de mort, mais on sonnait aussi les alertes (tocsin) et même pour éloigner les orages (cf infra).

L'angélus du matin, du midi et du soir – décrété par le roi Louis XI au début au moins à Paris – qui était en principe le signal pour dire des prières, sonnait aussi le début et la fin du travail car, mis à part le cours du soleil on était, aux champs, dépourvu de tout repère chronologique précis et même à la maison très peu d'habitants possédaient une horloge. Le rôle du ou des sonneurs était donc d'importance et il convenait de s'assurer une collaboration dûment réglée par contrat fixant les obligations et détails du travail.

A l'époque de la bénédiction de la grosse cloche, les sonneurs étaient Jean Loup et Claude Laforge. Ils furent remplacés en 1680 par Loup Ronsin avec lequel Jean Loup et Jean Lavollé (Lavollée) procureurs fabriciens firent bail pour deux ans.

*Le dix septième jour de novembre l'an 1680 après midy en la paroisse de Merry pardevant le notaire sousigné audit lieu et en présence des tesmoins ci-après nommés comparurent en leur personne Jean Loup et Jean Lavollé laboureurs demeurant en la paroisse de Merry et procureurs marguilliers de ladite paroisse. Lesquels ont recongneu et confessé avoir fait bail et admodiation de la sonnerie de la paroisse dudit Merry à Loup Ronssin cerclier demeurant*

*audit Merry présent prenant et acceptant pour en faire par lui Ronsin le servisse à la manierre acoustumée sinon qu'il ne pourra sonner aucuns coups de toquesin en sonnand la messe et vespres ni en aucun autre temps sinon en cas d'insendie ou par le consentement des principaux de ladite paroisse et ce pour le temps et espasse de deux années prochaines et consécutives qui ont commencé au jour et feste de Thoussin dernier et finiront à pareil jour en fin desdites deux années pendant lequel temps ledit Ronsin prendra les profits et esmoluevements et revenus de laditte somme moyennant quoi icelluy Ronsin s'est obligé et a promis d'entretenir la cloche de cette ditte paroisse de menues réparations comme chievvre, fairures et baudriers faire un baudrier que lesdits marguilliers dudit Merry ont promis de fournir audit Ronsin quand besoin en sera à la charge que ledit Ronssin ne pourra associer aucun aultre que par le consentement desdits marguilliers car ainsi se promettent et s'obligent...fait et passé en présence de Nicolas Henry Claude ....et Jean Girard praticien demeurant audit Merry tesmoins lequel Lavollé marguillier et Ronsin preneur ont déclaré ne scavoir signer de ce requis et interpelé selon l'ordonnance et baillera ledit Ronsin preneur le prix des présentes auxdits Loup et Lavollé marguilliers dans quinzaine à ses frais.*

*N Henry J Girard J Loup L Bonneau not<sup>e</sup> 1686 (AD Yonne 3 E 91/ 498)*

On ne sait si le cerclier Loup Ronsin fut reconduit dans ses fonctions à l'issue des deux ans. Quoi qu'il en soit les archives qui nous sont parvenues nous apprennent qu'un bail fut passé en novembre 1686 avec deux sonneurs, le même cerclier Loup Ronsin et le tisserand Jean Dupré qui toucheront ensemble trois livres par an.

Au passage ce nouveau bail nous confirme qu'il y a bien, à cette époque, trois cloches dans le clocher, mises en œuvre, selon un mode bien précisé, pour sonner les messes et autres événements. Cependant on ne dispose d'aucune donnée sur leurs tailles respectives.

*Le quinziesme jour de novembre mil six cents quatre vingt six avant midy à Merry par-devant le notaire soussigné et en présence des tesmoins ci après nommés comparurent en leur personne Vincent Frécaut et Jean Ronsin...procureurs marguilliers syndics de la paroisse dudit Merry y demeurant lesquels ont reconnu et confessé avoir fait bail et admodiation de la sonnerie dudit Merry pour le temps et espace de deux ans prochains et consécutifs qui ont commencé au jour et feste de Toussaint dernière et finiront à pareil jour en fin desdites deux années deux paiements à Loup Ronsin cerclier et Jean Dupré tissier en toile demeurant audit Merry présents et acceptant la sonnerie de la paroisse dudit Merry à la charge par lesdits preneurs de bien et fidèlement faire les exercices de la sonnerie comme festes et dimanches sonner au premier coup de la messe la petite cloche au segond la petite et la moyenne et au troisieme et dernier coup les trois cloches et comme les autres jours de la semaine sonner les...midy et...à la manière accoustumée et d'être soigneux à ladite...en temps d'orage en telle sorte qu'il n'arrive aucune perte à ladite paroisse par accident de gresle par leur faute à painne d'en respondre et mesme s'obligent lesdits preneurs de toutes menues réparations qui conviendront faire auxdites cloches pendant le cours du présent bail.*

*Ce présent bail fait sous et moyennant le prix et somme de trois livres par chacun an laquelle somme de trois livres par*

chacun an lesdits preneurs seront tenus et se sont obligés l'un pour l'autre, l'un d'eux seul et pour le tout sans... ny discussion renoncer au bénéfice d'iceux payés auxdits bailleurs par chacun an a deux paiements égaux par chacun an scavoir de six mois en six mois... jusqu'en fin desdites deux années. En... par lesdits preneurs les profits revenus et esmollements... recevant de ladite somme ne pourront lesdits preneurs rétrocéder le présent bail à aucun autre sans l'express consentement du sieur Carré procureur fiscal et des habitants de ladite paroisse et bailleront lesdits preneurs copie du présent à leurs frais auxdits bailleurs dans un mois... et s'obligent et renoncent fait et passé en présence et pardevant nous nottaire soussigné et encore en présence de Mtre Louis Girard praticien et Jean Prévost laboureur demeurant audit Merry tesmoins et lesdits marguilliers Ronsin et Dupré preneurs ensemble

Lesdits présents témoins ont déclaré ne scavoir signer de ce requis et interpellé suivant l'ordonnance et mesme s'obligent lesdits preneurs de balleyer laditte cour... et particulièrement les veilles de bonnes fêtes.

1686 Bonneau Not<sup>e</sup> (AD Yonne 3 E 91/ 498)

## LES CLOCHES AUJOURD'HUI

Quel fut le sort de ces trois cloches à la Révolution ? Le Décret du 23 juillet 1793 portait qu'il ne serait laissé qu'une cloche dans chaque paroisse et que toutes les autres seraient mises à la disposition du pouvoir exécutif pour être fondues en canons. Qu'en fut-il à Merry ?

La pratique religieuse fut profondément bouleversée durant dix ans et ce n'est qu'après le Concordat signé le 15 juillet 1801 entre le Pape Pie VII et le Premier Consul Bonaparte que les choses se normalisèrent peu à peu. Les églises rouvrirent et l'on s'employa à rééquiper les clochers.

S'il ne resta qu'une seule cloche à Merry on ne sait laquelle fut sauvée de la fonte. Quoi qu'il en soit trois nouvelles cloches furent fondues respectivement en 1804 pour la grosse nommée Marie-Louise, 1823 pour la petite nommée Edmée-Anne et 1825 pour la moyenne nommée Jeanne-Marie. Ce sont les cloches qui subsistent aujourd'hui. Les inscriptions qu'elles portent sont pleines de renseignements sur les personnalités locales de cette époque.



Les inscriptions de la petite cloche

### Inscriptions de la grosse cloche

(diamètre 118 cm, environ 970 kg)

Elles offrent une particularité dans la mesure où ceux qui nomment la cloche (Antoine Petit d'Arthé et son épouse Marie-Louise Lecourt de Béru) sont différents des parrain et marraine à savoir les propriétaires du château de Vaux : Claude Marie Félicité de Bernage (1759-1806) et son fils Philippe Louis Arnaud de la Briffe (1778-1844) dit le marquis de La Briffe qui sera, après la démission de Petit d'Arthé, sur proposition du préfet Rougier de la Bergerie en date du 24 décembre 1812 et bien que ne résidant pas vraiment à Merry mais à Paris, maire de Merry-la-Vallée en 1813-1814 après avoir dûment prêté serment d'obéissance aux Constitutions de l'Empire et de fidélité à l'Empereur.

J'AI ETE BENITE PAR M<sup>e</sup> EDMÉ NICOLAS MALAQUIN DESSERVANT DE CETTE COMMUNE L'AN XII DE LA REPUBLIQUE EN 1804

J'AI ETE NOMMEE MARIE LOUISE PAR M<sup>r</sup> ANTOINE PETIT PROPRIETAIRE D'ARTHE ET MAIRE DE CETTE COMMUNE ET D<sup>e</sup> ANNE MARIE LOUISE LE COURT DE BERU SON EPOUSE ET MARRAINE DE CLAUDE MARIE FELICIE (en réalité Félicité) DE BERNAGE V<sup>o</sup> LA BRIFFE ET PHILIPPE LOUIS ARNAUD DE LA BRIFFE PARRAIN EDMÉ PREVOST ADJOINT M<sup>r</sup> CERNEAU ARCHI...

### Inscriptions de la petite cloche

(diamètre 97 cm hauteur 82 cm, environ 500 kg)

A une date oubliée aujourd'hui cette cloche fut fêlée et elle rendait un son – dans l'idéal un sol dièse - peu agréable de « casserole ». Elle fut réparée une première fois en 1902 par un fondeur de Montargis, Chambon, travail assorti d'une garantie de quinze ans. Il en coûta la somme de 160 F partagée à parts égales entre la commune et la Fabrique c'est à dire l'association paroissiale qui gérait la paroisse depuis des siècles.

La réparation tint-elle les quinze ans ? Toujours est-il que la fêlure finit par se rouvrir et bien des Merrillons se souviennent encore de sa voix « enrouée ».

En 1994 elle fut envoyée en Allemagne où une entreprise très spécialisée ressouda la fêlure, solution bien moins coûteuse qu'une refonte. Une solution techniquement impossible en 1678 pour la grosse cloche bien évidemment. EDMÉE ANNE revint donc, avec une voix claire, à l'automne 1994 et fut hissée dans le beffroi de charpente au haut du clocher, en présence de M. le Maire, Pierre Prévost, de M. le Curé, le Père Noirot et de quelques Merrillons.

L'AN 1823 SOUS LE REGNE DE CHARLES X J'AI ETE BENITE PAR M. ANDRE BLACONY CURE DESSERVANT DE MERY VEAUX J'AI ETE NOMMEE EDMÉE ANNE PAR M. EDMÉ BORNAT PROP<sup>o</sup> MAIRE DE LA COMMUNE ET ANNE CARREE (CARRE) SON EPOUSE M. FRANCOIS JOUBERT ADJOINT.



La petite cloche EDMÉE-ANNE avant d'être hissée dans le beffroi, en présence du maire de l'époque, Pierre PREVOST

### Inscriptions de la cloche moyenne

(diamètre 108 cm, environ 630 kg)

L'AN 1825 DE CHARLES X J'AI ETE BENITE PAR M. ANDRE BLACONY CURE DESSERVANT DE MERY VEAUX ET NOMMEE JEANNE MARIE EULALIE PAR M. ANDRE JEAN PIERRE PROP<sup>o</sup> DE LA TERRE D'ARTHE COM<sup>o</sup> DE MERY VALLE MEMBRE DU CONSEIL GENERAL DE LA LOZERE ET DE LA CHAMBRE DES DEPUTES COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL DE LA LEGION D'HONNEUR ET PAR M<sup>e</sup> MARIE EULALIE BLANQUET DE ROUVILLE SON EPOUSE MM EDMÉ BORNAT MAIRE ET F<sup>ois</sup> JOUBERT ADJOINT

COCHOIS LIEBAUX ET BRETON FONDEURS

## PAS DE CLOCHES SANS CLOCHER

Qu'il s'agisse des cloches du XVIIe siècle ou même de celles du début du XIXe siècle, toutes furent installées dans l'ancien clocher qui n'avait rien de commun avec celui que nous connaissons aujourd'hui.

Ce clocher était une construction de charpente d'environ deux mètres sur deux, qui coiffait une partie de la toiture de la nef, vraisemblablement à l'extrémité est, avant la toiture distincte et transversale qui se raccorde à celle du chœur. La charpente actuelle de la nef porte encore des traces des anciens assemblages.

Les parois étaient garnies de maçonnerie entre les pièces de charpente, lattées et enduites au mortier de chaux et sable et recouvertes d'ardoise à l'extérieur. Le beffroi proprement dit contenant les cloches et qui comportait, au moins au XVIIIe S. une horloge, était couvert en ardoises.

Là encore les archives nous renseignent sur les tribulations de ce clocher. Les comptes de fabrique font déjà état de travaux en 1712.

Dans les précédents Cerclier (2012 et 2013) on a vu que des travaux furent effectués pour la création d'une maison d'école et qu'on en avait profité pour exécuter des travaux à l'église. On lit ainsi dans le procès-verbal de réception des travaux du mardi 21 juillet 1744 (AD Yonne 5 B 120) :

...Au clocher a été refait à neuf la charpente du beffroy et reposé les cloches auxquelles a été fait le rétablissement et raccordement pour les rendre bien battantes et sonnantes, garni le plancher du beffroy de planches de deux pouces à l'enrayure pour soulager la portée de l'entrai du costé du septentrion et du midy. A été posé deux moises de douze pieds de long et de cinq et dix pouces de gros, du costé du midy a este poisée une sablière d'entablement et un poteau neuf au carré dudit clocher du costé du septentrion par sous œuvre de treize pieds de long de huit et dix pouces de gros et un coyer de quatre pieds et demi de long et sept pouces.

A ce sujet les étayements, recordements et rétablissements convenables à la couverture d'ardoise. Au plancher au-dessous dudit beffroy a été posée et fournie une échelle de charpente de douze pieds de long. Pour retenir l'assemblage des poteaux et croix de St André a été posé quatre entretoises de six et sept pouces de gros, et l'assemblage des sablières du bas retenu par quatre embrassures de fer plat. Le plancher regarni de planches de deux pouces d'épaisseur et six pieds sur six pieds et au-dessous un pareil plancher et une échelle de dix pieds de long pareille à celle cy-dessus... A été fait un escalier à deux noyaux garni de limons tournisses appuis et marches, le tout de bois de chesne.

L'adjudicataire nous a requis d'observer qu'après coup M. le Curé et les habitants lui ont fait retrancher la première rampe dudit escalier au rez de chaussée pour donner plus d'espace aux sonneurs et qu'à ce sujet il a fourny et posé en augmentation une poutre de douze pieds de long et de dix à onze pouces de gros pour soutenir ledit escalier.

A la charpente du beffroy a été aussi fait pour augmentation trois croix de St André de chacune six pieds de branche sur 5 à 7 pouces de gros... »

Les tribulations de ce clocher « *refait à neuf* » n'étaient pas terminées. Peut-être que les travaux de 1744 n'étaient pas totalement satisfaisants ni assez durables puisque de nouveaux travaux furent nécessaires en 1767 parallèlement à d'autres travaux dans l'église. On en profita en outre pour déplacer la « chambre » de l'horloge qui était précédemment à l'intérieur du beffroi et en construire une nouvelle, sur des potences, accolée à la paroi nord du clocher.

« ...le clocher couvert en ardoise sera découvert. Toute les pièces de charpente vicieuses remplacées et fourni par l'adjudicataire, recouvert pareillement en ardoise, clouées sur des voliges, aussi clouées sur les chevrons le tout selon les règles de l'art. L'ardoise trouvée bonne ainsi que les voliges pourront estre employées à ladite couverture. Plus sera démontée la chambre où est actuellement l'horloge. Sera fait en la place les crépis et enduits nécessaires en mortier de chaux et sable tant à la place de ladite horloge qu'aux murs intérieurs et extérieurs dudit clocher.

Sera fait du costé du nord une chambre pour poser l'orloge

*construite en charpente de sept de long hors œuvre sur cinq et demi et six de haut dont les trois potences qui la supporteront auront huit et neuf pouces, les poteaux, tournisses, sablières et autres pièces seront en proportions le tout en bois de chesne assemblés à tenons et mortaises, maçonné entre les poteaux, latté par dessus dedans et dehors, enduit avec mortier de chaux, couvert en ardoises et sera fait généralement tout ce qu'il faudra pour rendre la chose solide. Sera fourni un cadran peint à huile à trois couches, sera aussi réparé l'horloge, fourni les ressorts cordages et généralement tout ce qu'il faut pour la rendre en estat de servir.*

*La voûte de l'église sera percé au-dessous de l'horloge pour la descente des poids et sera fait les raccordements nécessaires.*

*Pour monter au clocher sera fait en charpente vingt une marches de longueur convenable pour estre assemblées dans le limon et icelles dans le mur et sera rétabli et fourni au surplus les échelles nécessaires pour monter au clocher... (AD Yonne 5 B 120).*



Notre église et ses deux clochers... Le clocher actuel est inauguré le 1<sup>er</sup> décembre 1831 mais l'ancien ne sera démoli qu'en 1835.

Soixante ans plus tard ce clocher avait de nouveau bien vieilli et il fut décidé d'en construire un nouveau, mais cette fois une tour solide en maçonnerie à l'angle sud-ouest de l'église, accolée et en avancée de la façade. C'est le clocher que nous connaissons aujourd'hui.

Les travaux furent adjugés le 31 octobre 1829 au sieur Sergent, entrepreneur à Vermenton pour la somme de 15 495 F 41. La réception des travaux eut lieu deux ans plus tard, le 1<sup>er</sup> décembre 1831.

Les trois cloches : Marie-Louise, Edmée-Anne et Jeanne-Marie y furent transférées, insérées dans l'important beffroi de forte charpente que nous pouvons encore admirer de nos jours en montant à l'intérieur du clocher, et destiné à contenir les énormes poussées exercées par les cloches en mouvement.

Le vieux clocher n'avait pourtant pas fini de faire parler de lui puisqu'il ne fut pas démonté tout de suite. On lit ainsi dans le registre des délibérations de la municipalité, à la date du 10 mai 1835 :

« ... Monsieur le Maire, après avoir mis aux yeux de ses membres (du Conseil municipal) que l'ancien clocher tombait en lambeaux, que ces lambeaux en tombant abîmaient la toiture de l'église depuis la construction de la nouvelle tour, qu'en conséquence il était urgent que l'on en fasse le démollissement, que en conséquence le Conseil a délibéré qu'il était très urgent d'en faire le devis ainsi que les réparations... ».

Ainsi disparut le vieux clocher, témoin modeste de la vie de nos ancêtres et qui avait répandu dans le bourg et la campagne environnante tant de sonneries pour des événements heureux ou malheureux.

Réduit au silence il accompagna pourtant, durant quatre ans encore, le nouveau et fier clocher de solide maçonnerie bien équipé pour envoyer au loin la voix de nos trois cloches.

**Notes sur les participants à la réunion du 30 janvier 1678**

(Ne sont repris que ceux qui ont laissé des traces dans les registres pour des mariages ou des naissances, les mariages n'étant pas enregistrés, sauf de rares exceptions, avant 1670).

**Babelot** Claude. Procureur fiscal de Merry. Epoux de Marguerite Ruyneau. **Becdoyseau** Damien. Fils d'Edme et Marie Petit. Vigneron de Saint-Aubin. Marié une première fois à Merry, le 9/7/1669 avec Marie Foucault en présence de Louis de Villechastel, sieur de la Motte Juilly, son parrain. Second mariage à Merry le 23/2/1677 avec Edmée Clerc (ou Clair). Ce patronyme évoluera vers la forme Bedoiseau. **Beguine** Adrien. Marié à Saint-Aubin le 15/11/1660 avec Vincente Chasserat. **Belthier** Edme. Marié à St Maurice le Vieil le 23/11/1677 avec Louise Bérault. **Bornat** Eloy. Marié avec Jehanne Trottier. Ont un fils, Damien, né en 1664. **Bourantin** Claude. Meunier à Merry. Veuf de Marie Gras dont il a une fille, Brigitté, née en 1667. Se remarie à Merry le 6/7/1694 avec Louise Claudin. **Chantereau** Jehan Loup. Marié avec Edmée Girard dont un fils né en 1655. **Clair** (Clerc). Vigneron à Merry. Marié à Merry le 15/6/1669 avec Ermance ou Vincente Trottier. Sonneur. **Frecaut** Vincent. Marié avec Edmée Trottier. Remarié à Merry en 1682 avec Louise Girard veuve de Charles Micheau. **Gallet** Edme. Sergent. Vigneron en 1684. Marié à Merry le 22/6/1676 avec Louise Crespin. **Gibert** Louis. Sergent. Marié à Merry le 12/8/1670 avec Françoise Petit. **Henrion** (Henryon) Louis. Vigneron. Fils de Louis et Vincente Becdoyseau. Marié à Merry le 30/1/1654 avec Edmée Michau. **Henry** Nicolas. Marié avec Estienne Gibert. Leur fils Louis, né en 1653 à Merry épouse Claudine Berry le 26/4/1678. Juilly Edme. Procureur fiscal de St Aubin, époux de Louise Ronsin. **Laforge** Claude. Tonnelier. Sonneur. Marié à Elloyse Bornat. **Lepage** Sébastien. Tissier en toile. Marié à Vincente Guénerot. Enfants nés en 1669, 1674, 1678, 1685. **Lombardat** Edme dit l'Aîné. Veuf d'Estienne Charpy. Leur fils Edme se marie à Merry le 26/11/1686 avec Louise Chantereau. Se remarie le 23/2/1682 avec Jeanne Massot. **Loup** Fiacre. Praticien (homme de loi) à Maurepas. Epoux d'Edmée Pinard. **Loup** Jean. Fils de Loup Loup de St Martin sur Ocre. Marié à Merry le 22/10/1674 avec Edmée Vincent. Sonneur. **Michau** Jean. Fils de Loup et Edmée Henrion. Marié à Merry le 1/2/1688 avec Marie Girard, le même jour que son frère Loup. **Michau** Edme. Marié avec Jehanne Courcier. Ont un fils, Etienne, marié à Merry en 1684. **Petit Bouzard** Maurice. Marié avec Claudine David avant 1663. Ont un fils, Louis, né en 1663 qui se marie le 17/6/1681 avec Anne Berry, un autre, Edme se marie le même jour avec Barbe Bourantin. **Plaisir** Antoine. Laboureur à Merry. Marié avec Jehanne Becdoyseau. **Ronsin** (Ronssain) Loup. Epoux de Catherine Thibé marié à Merry le 28/2/1669. Ronsin Jean dit Le Jeune. Fils de Jean et Catherine Claudin. Cerclier. Marié à Merry le 18/11/1670 avec Louise Dureville. **Tesson** Loup. Marié avec Anne Vieil dont une fille en 1666 et un garçon en 1667. **Thibault** Jean. Fils de Jean, vigneron et de Marguerite Molat. Epouse à Merry le 28/1/1687, Louise Clair. **Thibé** Claude. Epoux de Marie N... Ont une fille en 1656, un garçon, André en 1664. **Tissier** André. Fils de Vincent, laboureur et de Jeanne Bornat. Marié à Merry le 9/2/1671 avec Edmée Marsauche. **Trottier** Fiacre. Marié avec Jeanne Lombardat. Plusieurs enfants nés dans la période 1650/1670. **Trottier** Jacques. Fils de Fiacre. Marié à Merry le 23/12/1677 avec Claude Thibault

# Le centenaire : 1914-2014

Un hommage à nos soldats  
tués lors de la Grande Guerre

par Guy PREVOST



Notre commune paya un lourd tribut à celle que l'on pensait être la « *der des der* ». Ces hommes étaient cultivateurs ou cercliers au pays pour la plupart mais aussi instituteurs, employé, maître d'hôtel... qui avaient quitté le village pour du travail à la ville et ils devinrent brutalement artilleurs, fantassins, sapeurs...

Ils avaient pour prénoms Victor, Pierre, Henri, Georges... Ils avaient 19 ans pour le plus jeune, Norbert des Grangées, et 43 ans pour le plus âgé, Léopold des Colins quand ils sont morts et, ironie de l'histoire, ces deux-là portaient le même nom de famille : VIEL !

Oui, ils sont « *morts pour la France* » selon l'expression consacrée, mais trop souvent morts pour rien dans cette guerre où le culte de l'offensive de l'état-major conduisit à des massacres effroyables pour des gains de terrain négligeables.

La Grande Guerre restera dans les mémoires collectives une « *sale guerre* » incarnant l'exemple typique d'un conflit non seulement atroce mais surtout une tragédie meurtrière vécue comme absurde par ceux-mêmes qui y participèrent.

Dans cet hommage, n'oublions pas les familles si cruellement éprouvées ! La douleur d'une mère, d'une épouse, des proches et des enfants qui devront grandir sans leur père.

N'oublions pas les veuves, plongées dans la détresse malgré les pensions parce que le mari ne sera plus jamais là pour les travaux des champs.

N'oublions pas les estropiés à vie ou les gazés qui assumeront longtemps les conséquences de cette guerre après l'Armistice.

Chaque année, lors de la cérémonie du souvenir du 11 novembre, la litanie des noms égrenée par les enfants des écoles nous rappelle le nom de ces Merrillons qui sacrifièrent leur vie pour la Patrie.

### Mais que signifie ces noms pour les participants ?

Rien ou presque ! Le temps a fait son œuvre. Les familles ont oublié ou ont disparu du pays, les Merrillons de souche n'étant plus qu'une minorité dans le village.

La pierre a conservé la mémoire des noms mais nous avons oublié qui étaient ces hommes.

Quelle était leur profession ? Etaient-ils mariés ? Ont-ils eu des enfants ? Ont-ils encore de la famille à Merry ? Où sont-ils inhumés ? Comment sont-ils morts et où ?

Répondre à ces questions me semble le meilleur moyen de leur rendre hommage à l'occasion de ce centenaire.

### UN LOURD BILAN

Le 11 novembre 1918, la France déplorait :

- 1 400 000 morts
- 3 000 000 de blessés
- 740 000 invalides
- Des centaines de milliers de veuves et d'orphelins

### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Depuis 2013, les archives départementales mettent en ligne à la disposition du public la première partie des registres matricules du recrutement militaire (classes 1900 à 1918).

Ces documents revêtent un intérêt tout particulier pour la célébration du centenaire de la Première Guerre mondiale et sont très précieux pour qui mène des recherches généalogiques.

Plus d'infos : [yonne-archives.fr](http://yonne-archives.fr)

Voir aussi le site : [memoiredeshommes.gov](http://memoiredeshommes.gov)

Le site propose une base de données qui contient tous les soldats "Morts pour la France"

# Morts pour la France

1914 - 1918



Entre 1914 et 1918, 37 enfants de Merry-la-Vallée sont morts pour la Patrie. Leurs noms sont gravés dans la pierre. Mais qui étaient-ils ? Où sont-ils morts et à quel âge ? Le tableau résumé ci-après fournit une partie des réponses.

Nom	Date de naissance	Lieu de naissance	Grade	Unité	Date de décès	Lieu de décès	Transcription de décès
BARDOT Lucien	02/08/1893	La Villotte	Sergent	89 <sup>e</sup> RI	16/04/1917 (23 ans)	Ville-au-Bois (Aisne)	La Villotte
BELLIER Frédéric	28/09/1883	Bouhy (58)	2 <sup>e</sup> classe	285 <sup>e</sup> RI	08/11/1914 (31 ans)	Hôpital militaire Fontainebleau	Fontainebleau
BENETON Jules	04/01/1894	Merry	Soldat	77 <sup>e</sup> RI	16/06/1915 (21 ans)	Neuville-Saint-Vaast (P. de C.)	Merry
BERRY Victor	23/12/1880	Mezilles	Adjudant	276 <sup>e</sup> RI	26/08/1917 (36 ans)	Bezonvaux (Meuse)	Chatel-Gérard
BORNAT Georges	22/08/1884	Merry	Sapeur	10 <sup>e</sup> Génie	03/11/1916 (32 ans)	Leindrey (M & M)	Merry
BREUILLE Joseph	22/10/1877	Merry	Soldat	38 <sup>e</sup> RTI	02/02/1919 (41 ans)	Hôpital de Montargis	Montargis
BREUILLE Maurice	24/07/1896	Merry	Soldat	415 <sup>e</sup> RI	30/03/1918 (21 ans)	Moreuil (Somme)	Merry
CHAMVRES François	09/09/1880	Merry	Caporal	316 <sup>e</sup> RI	04/06/1918 (37 ans)	Rassy (Aisne)	Merry
CHAMVRES Henri	05/08/1882	Saint-Martin-Sur-Ocre	Caporal	204 <sup>e</sup> RI	20/08/1918 (36 ans)	Vassens (Aisne)	Merry
CORDE Eugène	30/08/1885	Dampierre (58)	2 <sup>e</sup> classe	213 <sup>e</sup> RI	18/06/1915 (29 ans)	Bois-en-Brosse (Alsace)	Merry
COUVRET Wilfrid	18/04/1878	Bucy (45)	Soldat	204 <sup>e</sup> RI	23/04/1916 (38 ans)	Ville/Cousances (Meuse)	Grandchamp
DECHAMP Marcel	24/08/1898	Merry	Soldat	287 <sup>e</sup> RI	03/09/1918 (20 ans)	Chevilly (Oise)	Merry
DUBUISSON Georges	10/12/1891	Isle-sur-Serein	Lieutenant	41 <sup>e</sup> Chasseur	23/10/1918 (26 ans)	Wareghem (Belgique)	Chichée
FREDOUILLE Paul	15/01/1888	Merry	Soldat	43 <sup>e</sup> RIC	18/10/1917 (29 ans)	Craonne (Aisne)	Aillant-sur-Tholon
FONTENOY Albert	05/04/1891	Tissey	Soldat	60 <sup>e</sup> Chasseur	04/07/1915 (24 ans)	Montauville (M & M)	Merry
FONTENOY Abel	03/05/1895	Tissey	Soldat	368 <sup>e</sup> RI	22/10/1915 (20 ans)	Souchez (Pas de Calais)	Merry

FROMENT Victor	29/07/1883	Villeneuve-sur-Yonne	2 <sup>e</sup> classe	17 <sup>e</sup> Chasseur	04/10/1914 (31 ans)	Lille	Lille
GENREAU Edouard	10/04/1881	Merry	Soldat	20 <sup>e</sup> Chasseur	09/10/1914 (33 ans)	Aix-Noulette (Pas-de-Calais)	Isle-sur-Serein
GIBLIN Henri	22/08/1894	Merry	Soldat	8 <sup>e</sup> Artillerie	17/08/1915 (21 ans)	Merry	Merry
JOLIVET Gaston	15/10/1895	Merry	Soldat	89 <sup>e</sup> RI	25/06/1915 (19 ans)	Vauquois (Meuse)	Merry
JOLIVET Paul	06/03/1884	Jeuilly	Sapeur	1 <sup>er</sup> Génie	21/04/1917 (33 ans)	Vaux-Vareennes (Marne)	Mantes-la-Jolie
LAFORGE Adolphe	03/12/1888	Merry	Caporal	89 <sup>e</sup> RI	22/09/1914 (25 ans)	Montfaucon (Meuse)	Paris 12 <sup>e</sup>
LAFORGE Henri	15/02/1883	Merry	2 <sup>e</sup> classe	346 <sup>e</sup> RI	23/09/1914 (31 ans)	Lironville (M & M)	Joigny
LAPIERRE Edmond	17/03/1887	Merry	Sergent	346 <sup>e</sup> RI	16/06/1918 (31 ans)	Vinly (Aisne)	Paris 17 <sup>e</sup>
LEFEBVRE Charles	13/09/1891	Jeancourt (Aisne)	Soldat	246 <sup>e</sup> Artillerie	23/07/1918 (26 ans)	Montmirail (Marne)	Merry
MESSAGER Fernand	19/02/1891	La Villotte	Soldat	153 <sup>e</sup> RI	20/06/1915 (24 ans)	Aubigny (Pas de Calais)	Toucy
NEVEU Camille	04/04/1891	Champvallon	Sous-Lieutenant	276 <sup>e</sup> RI	15/07/1917 (26 ans)	Bois des Cauvrières (Meuse)	Champvallon
PERREAU Armand	08/01/1881	Merry	Soldat	82 <sup>e</sup> RI	17/09/1914 (33 ans)	Vareennes (Somme)	Paris 12 <sup>e</sup>
PLAISIR Marcel	18/07/1889	Merry	Adjudant	17 <sup>e</sup> Chasseur	07/10/1915 (26 ans)	Givenchy (Pas de Calais)	Grandchamp
PREVOST Georges	28/02/1888	Merry	Soldat	37 <sup>e</sup> RI	25/09/1914 (26 ans)	Chuignes (Somme)	Merry
PREVOST Pierre	29/06/1898	Merry	Soldat	82 <sup>e</sup> RI	19/10/1918 (20 ans)	La Selve (Aisne)	Merry
SAINSE Georges	04/06/1883	Merry	Soldat	4 <sup>e</sup> RI	10/09/1914 (31 ans)	Rembercourt (Meuse)	Diges
THIBAUT Aldéric	02/12/1887	Merry	2 <sup>e</sup> classe	246 <sup>e</sup> RI	16/07/1916 (28 ans)	Montzeville (Meuse)	Merry
THIBAUT Georges	17/10/1881	Merry	Sous-Lieutenant	82 <sup>e</sup> RI	16/04/1917 (35 ans)	Juvincourt (Aisne)	Paris 1 <sup>er</sup>
TROTTIER Alphonse	09/08/1876	Merry	Sergent	37 <sup>e</sup> RTI	22/02/1916 (39 ans)	Blémery (M & M)	Escamps
VIEL Léopold	17/06/1873	Merry	Soldat	59 <sup>e</sup> RTI	04/10/1916 (43 ans)	Disparu en mer	Merry
VIEL Norbert	09/12/1898	Merry	Soldat	109 <sup>e</sup> Artillerie	23/11/1918 (19 ans)	Sees (Orne)	Merry

RI : Régiment d'infanterie  
 RTI : Régiment territorial d'infanterie. Les territoriaux étaient composés de réservistes âgés.  
 (Classes 1886 à 1899 soit un âge de 35 à 48 ans)



# Ils sont morts, il y a 100 ans

Merry-la-Vallée, par l'intermédiaire du Cerclier, rend hommage à ses poilus.

En 2014 débute un devoir de mémoire qui s'achèvera en 2018.

Concrètement chaque année, le Cerclier publiera les noms des soldats et les informations les concernant à l'occasion du centième anniversaire de leur décès.

Nous leur rendrons hommage en les sortant de l'anonymat.

## 8 MERRILLONS SONT TUÉS EN 1914 DURANT LES PREMIERS MOIS DU CONFLIT

### BELLIER Frédéric

Frédéric naît le 28 septembre 1883 à Bouhy dans la Nièvre.

Il épouse en 1912 à Villiers-sur-Tholon une merrillonne, Billout Angèle, fille de Billout Emile, originaire de Saint-Aubin-Château-Neuf, et de Tissier Armandine. Par la suite, ils s'installent à Chatensis (Territoire de Belfort).

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 285<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Grièvement blessé, il est transporté à l'arrière du front, à l'hospice de Fontainebleau qui faisait office d'hôpital militaire, où il décède le 8 novembre 1914 à 6 heures du soir.

Frédéric est inhumé à Merry dans une tombe anonyme, concession N°221. Un train en provenance de Brienne-le-Château ramena son corps le mercredi 10 janvier 1923.

Après la guerre, Angèle s'installa à Besançon. Frédéric figure également sur le monument aux morts de Bouhy.

### FROMENT Victor

Victor vient au monde le 29 juillet 1883 à Villeneuve-sur-Yonne.

En 1912, il épouse à Villeneuve Jeanne Poulet née à Fontenoy, merrillonne d'adoption, qui lui donnera un fils.

A la mobilisation, Victor et Jeanne, tous deux instituteurs, habitaient à Auxon, hameau du beau village de Saint-Brancher, près de Quarré-les-Tombes où ils apprenaient à lire et à écrire aux enfants de ce hameau.

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 17<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, Victor décède le 4 octobre 1914 à Lille, rue de la Chaude-Rivière, deux mois après avoir quitté Jeanne.

Après la guerre, Jeanne exerça son métier d'institutrice à Montallery (Commune de Venoy) où elle termina sa vie. Jeanne était une poétesse : « *Bonheur brisé* », un de ses poèmes, où elle évoque sa vie brisée par la guerre est publié ci-après.

Victor figure également sur le monument aux morts de Saint-Brancher.

Guy Couson a des liens de parenté avec Victor.

### Quelques anecdotes :

- Jeanne vendit la maison familiale de Bagin, aujourd'hui propriété de M. Renie, dans les années cinquante.

- Jeanne Froment dédicaca un exemplaire de son recueil de poésie « *Au Fil de la Vie* » à Claude Breuillé, alors boulangier à Venoy.

- Les descendants Froment et Berry possèdent toujours une petite parcelle de terre en indivis dans les Rus.

### GENREAU Edouard

Edouard naît le 11 avril 1881 à Merry dans les Rus, hameau aujourd'hui disparu.

Fils de Genreau Germain, cultivateur et maçon, et de Debraux Pauline de Beauvoir. En 1886, son père et son oncle périrent ensevelis lors de la construction de l'école de Villiers-Saint-Benoit.

Edouard épouse Choux Léontine, couturière, en 1906 à Sougères-en-Puisaye. De cette union naîtront deux enfants, Yves et Gisèle.

Soldat au 20<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs à pied, il décède le 9 octobre 1914, tué à l'ennemi au combat d'Aix-Noulette dans le Pas-de-Calais.

Il est inhumé dans le cimetière militaire national de Notre-Dame-de-Lorette à Aix-Noulette qui comprend 20 000 tombes individuelles et 8 ossuaires rassemblant 23 000 inconnus.

Avant son départ pour la guerre, il exerçait le métier de maître d'hôtel à l'Isle-sur-Serein après avoir été garçon de café à Auxerre, au café Milon.



Edouard GENREAU (Archives Roland Chailloux)

Il figure également sur le monument aux morts de l'Isle-sur-Serein, situé comme le nôtre, dans le cimetière. Edouard est le grand-oncle d'Alain Chailloux et le cousin au deuxième degré de Roland Genreau.



La nécropole Notre-Dame-de-Lorette près d'Arras où est inhumé Edouard Genreau

### LAFORGE Adolphe

Adolphe naît le 3 décembre 1888 à Merry.

Fils de Laforge Hubert, maçon, et de Michel Victoire dite Clémentine originaire de Fleury-la-Vallée.

Il est le dernier-né d'une famille de 4 enfants qui habita en Bagin et par la suite aux Davids en passant par la Tour-nelle. Célibataire, domicilié en dernier lieu à Paris 12e. Caporal au 89<sup>e</sup> R.I., il décède le 22 septembre 1914 à Montfaucon dans la Meuse.

**Anecdote :** Son frère Auguste, aujourd'hui décédé, émigra en Amérique. Il publia ses souvenirs de Merry-la-Vallée dans l'*Yonne Républicaine* dans les années soixante. Certains s'en souviennent peut être...

Adolphe sera décoré de la Médaille militaire. Il est cité avec la mention suivante :

« Excellent gradé, brave et dévoué. A pris part aux durs combats du début de la campagne où il s'est vaillamment comporté »

### LAFORGE Henri

Henri naît le 15 février 1883 à Merry.

Fils de Laforge Théophile, cultivateur en Bagin, et de Vireux Augustine née à la Villotte. Il épouse en 1911 Le-grand Alexandrine à Villiers-Saint-Benoit qui lui donna une fille, Yvette.

Tous trois habitaient à Joigny, rue Antoine Benoit, où Henri exerçait la profession de roulier pour l'entreprise Miquet de Villeneuve-sur-Yonne.

Il fut tué dans les premières semaines de la guerre sur le champ de bataille à Lironville en Meurthe-et-Moselle le 23 septembre 1914. Entre le 21 et 23 septembre, il y aura 5 000 morts en 3 jours pour reprendre le village de Lironville qui sera totalement détruit.

Henri figure également sur le monument aux morts de Joigny, lieu de son dernier domicile, où fut transcrit le jugement officialisant son décès.

Henri est mon grand-oncle.

### PERREAU Armand

Armand vient au monde à Merry le 8 janvier 1881.

Fils de Perreau Louis, cerclier, et de Tissier Célestine qui habitaient aux Colins dans une maison aujourd'hui disparue.

En 1906, il épouse Marie-Louise Aucamus à Montreuil. Elle était originaire de Saint-Martin-sur-Ocre. Ils travaillaient tous les deux à Montreuil, Marie-Louise était domestique et Armand, teinturier. Domicilié en dernier lieu à Paris 12<sup>e</sup>.

Soldat au 82<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, il décède le 17 septembre 1914 à Varennes dans la Somme. Son corps n'a pu être identifié.

Armand est le grand-oncle de Jean-Louis Perreau et de Josiane Emanuele.

*Sa disparition entraîna celle de sa mère. Porté disparu en 1914, elle espéra toujours le retour de son fils. Mais après trois ans, elle dut se rendre à l'évidence; il ne reviendrait plus ! Célestine, veuve depuis 1889, terrassée par le chagrin, se jeta dans une mare aux Colins. Célestine est-elle aussi morte pour la France, en février 1917.*

### PREVOST Georges

Georges naît le 28 février 1888 à Merry.

Fils de Prévost Maxime Sévère, cultivateur, et de Bardot Julienne. Célibataire, il vivait au domicile de ses parents, rue de Toucy dans la maison actuelle de Madame Niel, avec son frère Sévère dit « Jeangnot ».

Soldat au 37<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, il meurt à Chuignes dans la Somme le 25 septembre 1914 dans les premières semaines de la guerre.

Cette branche des Prévost s'est éteinte avec le décès de sa nièce Olga. Quelques Merrillons ont des liens de parenté lointains avec Georges, tels que Robert Tissier ou la famille Prévost.

### SAINSE Georges

Il vient au monde le 4 juin 1883 à Merry.

Sa vie ne commence pas très bien, selon les préceptes de l'époque, car il naît enfant naturel, fils de Fredouille Adèle âgée de 18 ans, mais elle se terminera bien évidemment encore plus mal.

Toutefois, son père Sainse Félix, cordonnier à Auxerre, le reconnut 14 ans plus tard lorsqu'il épousa Adèle. Il est élevé aux Davids dans la maison actuelle de la famille Jolivet. Il épouse à Diges en 1910 Peuzon Fernande. Il est alors cultivateur domicilié aux Gilats près de Toucy.

Soldat au 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie d'Auxerre, Georges fut tué au tout début de la guerre, le 10 septembre 1914 à Rembercourt dans la Meuse, au sud de Verdun, lors de la première bataille de la Marne qui brisa l'élan allemand et sauva la capitale.

**Il jouit ainsi du triste privilège d'avoir été le premier Merrillon tué lors de la grande guerre.**

Son nom est gravé aussi sur le monument aux morts de Diges, lieu de son dernier domicile.

# Taillanderies DAVOISE

## Une saga racontée par Jean-Michel Davoise



En 1956, Jules Davoise apprend les rudiments du métier à son fils

**N**ul n'était mieux placé que Jean-Michel pour faire resurgir du passé l'histoire de la taillanderie à Merry-la-Vallée.

De 1806 à 1960, les taillandiers DAVOISE ont exercé leur savoir-faire dans notre commune. Cinq taillandiers ont œuvré, sans discontinuer, sur quatre générations. La qualité de leurs outils était bien connue des bûcherons, artisans et particuliers.

Jean-Michel eut l'occasion de taper sur l'enclume avec son père, déjà âgé à cette époque. Jules lui avait appris le montage et la réparation des cycles pour l'aider à continuer ses activités de quincaillerie et voulait à tout prix débiter la formation de taillandier de son fils.

La fabrication de quelques outils et des réparations pour les clients lui donnèrent l'occasion d'apprécier son savoir-faire et les « tours de main » de ce métier. Jean-Michel arrivait à tremper burins, serpes et cognées à la perfection.

Muni de ce modeste savoir et des archives de ses parents et grands-parents, il ressentit le besoin de faire connaître ce passé artisanal de Merry-la-Vallée à sa famille, à ses enfants et aux habitants du village, avant que ce pan de notre histoire locale ne sombre définitivement dans l'oubli.

Le résultat est un ouvrage sans prétention, de 240 pages format A4, racontant l'arrivée des DAVOISE à Merry-la-Vallée pour y exercer leur métier de taillandier.

Il énumère ensuite la vie des successeurs jusqu'à son père, les lieux qu'ils ont occupés, les outillages qu'ils ont utilisés ainsi que les outils qu'ils ont fabriqués avec leur notice de fabrication et les « tours de main » indispensables.

Grâce à cet enfant du pays et ses archives familiales, avec l'histoire de la boulangerie (édition 2009) et celle de la taillanderie, une partie de la mémoire de notre village survivra pour les générations futures.

Qu'il en soit remercié !



**INFO +** Quelques exemplaires sont encore disponibles chez l'auteur, 7 rue de l'Eglise.  
Contact : jeanmichel.davoise@gmail.com

# Etat civil 2014

*Nos joies et nos peines...*

## NAISSANCES

**Mélie ROUX**, née le 11 mai 2014  
de Thibault ROUX et Caroline VEILLARD  
*Chemin des Vignes*

**Hayden HIPPOLYTE**, né le 15 juin 2014  
de Yohan HIPPOLYTE et Virginie VEJUX  
*Les Tremblats*

## MARIAGES

Aucun mariage cette année...

## DÉCÈS

**Colette BOURIOT née THANRON**  
Décédée le 13 janvier 2014 à Auxerre  
Née le 27 janvier 1925 à Paris 20<sup>e</sup>



**Marcel BARDOT**  
Décédé le 25 février 2014 à  
Limeil-Brévannes (Val-de-Marne)  
Né le 14 avril 1923 à Merry



**Jean BARDOT**  
Décédé le 13 mars 2014 à Toucy  
Né le 19 août 1921 à Merry



**Marie-Thérèse JOLIVET née MASSOT**  
Décédée le 4 mai 2014 à Merry  
Née le 22 février 1953 à Toucy



**Simone CHEVALLIER née PARET**  
Décédée le 26 juin 2014 à Auxerre  
Née le 18 août 1935 à Ivry-sur-Seine



**Jean-Louis ASSELINEAU**  
Décédé le 3 novembre 2014 à Auxerre  
Né le 7 février 1958 à Auxerre



**Jean HEUGUET**  
Décédé en 2014



## NOUVEAUX ARRIVANTS 2014

M. Alain <b>MORICART</b> , 2 la Fumée	(maison RESET)
M. Claude <b>BRUNET</b> , 7 rue d'Egleny	(maison PARET)
M. et Mme Gérard <b>LEMAOUT</b> , Jeuilly	(maison LEGER)
Mme Léna <b>ROZE</b> et M. Jonathan <b>LAMOUR</b> , 1 rue de Toucy	(maison DEFOSSEZ)
Mme Carmen <b>ALVAREZ</b> et M. Christian <b>MICHON</b> , 18 le Chêne	(maison MIGNARD)



Les nouveaux arrivants 2013 accueillis lors des vœux de la municipalité en janvier 2014

*Extrait d'un émouvant poème de Jeanne Froment où elle évoque pudiquement sa douleur après le décès de son mari Victor, tué au front le 4 octobre 1914. Ils s'étaient quittés deux mois plus tôt après l'ordre de mobilisation alors que leur fils, Jean, n'avait pas encore deux ans...*

## Bonheur brisé

par Jeanne FROMENT  
née POULET



En l'an mil neuf cent douze, un soir à la veillée,  
Le soir du treize octobre, un dimanche glacial,  
Où le vent dans les bois, de son souffle infernal,  
Torture sans pitié les branches effeuillées,

Dans un tout petit lit, aux rideaux d'étamines,  
Aux jolis rideaux blancs ornés d'un ruban bleu,  
Un petit être humain, reposant depuis peu,  
Attire des regards souriants qu'il fascine.

D'un geste délicat, le père le soulève,  
Le met sur le grand lit près du sein maternel ;  
Et devant ce tableau, d'un touchant naturel,  
S'extasie et bénit l'heureux jour qui s'achève.

Cet être si petit, paraissant si fragile,  
Comme il emplit leurs cœurs, que de projets ! d'espoirs !  
Et pour cet ange aimé, du matin jusqu'au soir,  
Ils trouvent maintenant la besogne facile.

Au retour du travail, vers son fils qui repose,  
Se dirige aussitôt le père triomphant ;  
Et les heureux époux admirant leur enfant,  
Se donnent un baiser près des paupières closes.

Contempler chaque jour une âme qui s'éveille,  
Voir un premier sourire, un long regard charmant,  
Entendre prononcer le doux nom de maman  
Ce sont des voluptés, voyez-vous, sans pareilles.

Comme ils étaient heureux dans leur petit village !  
A peine dix maisons autour d'un vieux clocher  
Visité seulement par des moineaux nichés  
Dans ses murs délabrés, vestiges d'un autre âge.

Mais ce bonheur, hélas ! fut de courte durée.  
Moins de deux ans après vint un ordre brutal  
Appelant au secours de notre sol natal,  
Du sol encor couvert de ses moissons dorées. (1)

Inoubliable adieu ! grande douleur stoïque !  
Affreux départ du train séparant pour toujours  
Deux cœurs atrocement brisés dans leurs amours.  
Deux mois ! leur d'espoir ! puis... le destin tragique !

(1) La mobilisation commença le 2 août 1914.

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### SECRETARIAT DE MAIRIE

HEURES D'OUVERTURE  
AU PUBLIC

Lundi : de 15 h à 17 h  
Vendredi : de 15 h à 17 h

Si ces horaires sont incompatibles avec  
votre travail, prendre un rendez-vous

### CABINET MEDICAL

*Médecin généraliste*  
PINAS Thierry: 03 86 73 02 92

*Kinésithérapeute*  
POURRET Marie-Claude: 03 86 73 09 62

### MAIRIE

Téléphone mairie : 03 86 73 64 66  
Adresse e-mail : mairie.merry@wanadoo.fr



### ALERTER

SAMU	<b>15</b>
GENDARMERIE	<b>17</b>
POMPIERS	<b>18</b>

## NOS ARTISANS



**LE GALOPIN**  
*Restaurant - Traiteur*  
*Cuisine Traditionnelle et Gastronomique*

6 Place Henri Chamvres  
89110 MERRY LA VALLEE  
03 86 73 22 46

[www.legalopintraiteur-gite-89.fr](http://www.legalopintraiteur-gite-89.fr)



**Patrix**  
**Communication**  
**Graphique**

03.86.73.03.32 / 06.73.39.96.62  
[www.patrix-communication-graphique.com](http://www.patrix-communication-graphique.com)

**ARTISAN MAÇON**

**M. LAZZARI**

RÉNOVATION      COUVERTURE      CARRELAGE  
AMÉNAGEMENT DE COMBLES

Tél./Fax : 03 86 73 66 38

6, rue des Huchons - 89110 MERRY la VALLÉE  
SIRET 428 688 741 00019 - APE 432V



**DR Multi Services Rural**

*Création et entretien de parcs et jardins. Clôtures  
Abattage et élagage à risque. Préparation de sols  
Taille de haies et de fruitiers  
Tondobroyage. Gyrobroyage. Traitement / herbicide...  
Engazonnement. Scarification*

Le Cros - 89110 MERRY - LA - VALLÉE  
Tél./Fax: 03 86 73 03 57  
siren : 413 421 819 RM 890